

DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA RÉALISATION ET L'EXPLOITATION DU CASINO DE CAUVENNE

21.12.2018

1



SOMMAIRE :

NOTICE ARCHITECTURALE	PAGE 3
NOTICE SCENOGRAPHIE	PAGE 19
NOTICE PAYSAGÈRE	PAGE 27
VOLET TECHNIQUE ET ACOUSTIQUE	PAGE 31

NOTICE ARCHITECTURALE



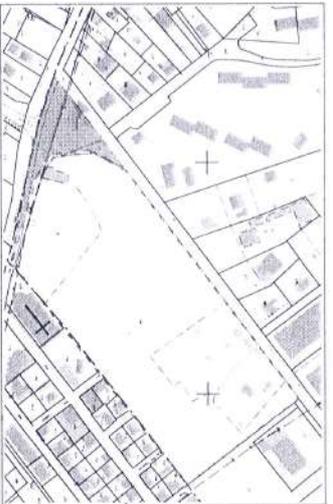
1. DEFINITION SITE ET PARCELLE

La parcelle allouée à cette opération est la 000 AR 66, d'une superficie originale de 34 714 m². La parcelle est en zone urbaine UE, soit la Zone Urbaine d'Equipement Public et d'Intérêt Collectif. La parcelle AR-66 de 3,5 ha, sera divisée pour accueillir à la fois le Casino (intégrant la salle de spectacle et son foyer, un casino et son lounge et restaurant – bar en toiture) ainsi qu'une Cité des Arts. La surface d'assiette pour cet équipement est de 15 000 m². Elle permet de répondre aux besoins programmés du Casino. La parcelle n'étant pas bornée, nous tenons à souligner que notre projet, bien qu'implanté en respectant le cadastre, ne peut se prévaloir d'un calage précis. Il sera nécessaire, dès désignation du Lauréat, d'établir un bornage de la parcelle. D'après le relevé topographique (transmis par la ville), les limites de la parcelle s'étendraient jusqu'en bordure des voies – route Montabo et chemin Sadecki. Cette hypothèse sert le projet, mais n'est nullement traduite juridiquement. Nous rappelons que la parcelle cadastrée AR-66 est bordée de trois autres parcelles : les 38, 62 et 63. La parcelle du projet n'est donc pas en limite de voie et emprise publique. La parcelle ne borde pas la route départementale N°1, dite « Route de Montabo », car la parcelle 38 s'intercale entre elle et la parcelle. Quant aux parcelles 62 et 63, devenues carrefour entre la RD N°1 et le chemin Sadecki dans les faits, elles apparaissent intégrées sur le cadastre.

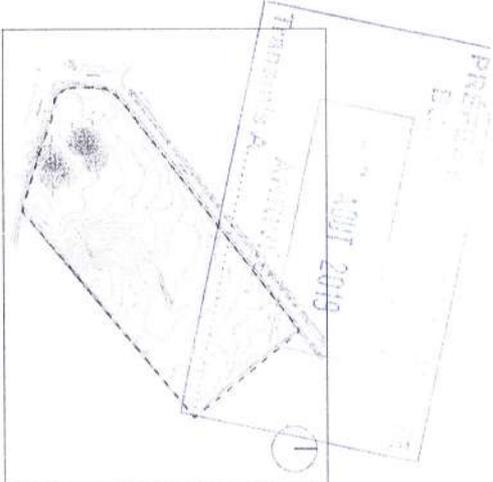
Il est indispensable que la ville mette à disposition une unité foncière constituée de l'ensemble de ces parcelles, sans quoi des impossibilités multiples vont apparaître (notamment du fait des statuts publics ou privés des limites). Nous notons que cette question juridique, si elle n'est pas réglée, risque d'entraver l'obtention du Permis de Construire, ou être le fondement de potentiels recours ou d'un contrôle de légalité négatif.

Pour des motifs d'inscription urbaine et de traitement paysager (la limite avec la route départementale de Montabo et du carrefour du Chateaufort), il est indispensable de disposer de ces parcelles ou d'acter de leur disparition. Enfin, et de manière concrète, nous rappelons le caractère sensible d'un tel établissement qui nous oblige à particulièrement penser et traiter la limite. Celle-ci doit assurer la sécurisation du site et être esthétique et accueillante. Cette limite doit disparaître dans une végétation abondante car elle sera assurée par une grille couronnée d'éléments dissuasifs. Cette dernière nécessité sécuritaire et réglementaire rend indispensable la maîtrise des parcelles 38, 62 et 63 au sein d'une unité foncière ou la preuve juridique de leur mutation en route et carrefour.

Lors de notre visite du site, la présence d'arbres majestueux (manguiers), nous a fortement impressionnés et a très largement influencé la vision et la conception du projet : Comment conserver ces arbres qui font l'identité du site ? comment s'en servir pour proposer une expérience unique pour les visiteurs ? Comment enrichir ce territoire ? Comment le mettre en valeur pour renouer son appartenance à Cayenne ? Notre réaction commune, au Casinoier et à l'Architecte, fut immédiate, évidente et d'une seule voix : Les visiteurs devront déambuler entre ces arbres magnifiques et s'amuser, profiter et dîner dans leur canopée. Il est des visions communes et des sensations désirées qui obligent à les mettre en œuvre. Le projet y est parvenu.



PLAN CADASTRAL - Limites de la parcelle 66



PLAN TOPOGRAPHIQUE - Limites du Terrain



PLAN DE SYNTHESE / Superposition du plan Cadastral et du plan topographique - Echelle 1/1000

- Limites des parcelles
- Limite parcelle projet
- Limites terrain plan Topo

38,62 et 63

(cadastre)

21.12.2018

4

2. IMPLANTATION / ACCES

Nous soulevons que la parcelle est, située à un carrefour important de Cayenne, celui de Chate-may, qui regroupe la route départementale N°1 dite « Route de Montabo », et le chemin Sadecki. De par la trajectoire du Chemin Sadecki, la parcelle forme une pointe à trois faces, d'Ouest au Sud. Nous avons choisi d'implanter le bâtiment sur la limite Sud-Ouest de la parcelle. Cette implantation répond à plusieurs exigences :

- + Visibilité et lisibilité de l'équipement depuis l'espace public, la voirie, et particulièrement depuis la route de Montabo,
- + Conservation de quatre manguiers majestueux existants sur la parcelle, qui offrent les avantages suivant :
 - Deux d'entre eux sont un tampon entre le lieu de Culte à l'Est et le Casino,
 - Ils offrent un parcour paysager naturel à saisir,
 - Ils permettent à chacune des fonctions de loisirs (salle de jeux et restaurant), d'être plongées dans la canopée des arbres,
 - Ils sont très représentatifs de l'abondance et la taille impressionnante des arbres locaux.
- + Dégagement d'une surface conséquente de stationnement non visible depuis la route pour favoriser un espace paysager conséquent le long de la route Montabo.

La Départementale de Montabo ne permet pas l'accès à la parcelle pour des questions de sécurité, aussi, l'accès au site se fait par le chemin Sadecki au nord de la parcelle. Cette configuration, oblige les visiteurs arrivant de la route Montabo à tourner autour du bâtiment. C'est pourquoi nous avons favorisé un bâtiment de forme pure : le Carré. Il est une figure parfaite, stable et solide. Il se compose de quatre directions, à l'instar d'une boussole, il permet ainsi à l'homme de s'orienter dans l'espace.

La forme carrée offre quatre façades, de dimension équivalente créant les conditions d'orientation et de visibilité maximum. Il est plus aisé de tourner autour de cette forme et de découvrir le volume facette après facette. Cette configuration nécessite de traiter un volume dans son ensemble sans hiérarchiser, en apparence, les façades. Chaque façade est ainsi traitée avec le même soin :

- + La façade Est : l'Entrée piétonne de l'équipement,
- + La façade Sud : façade de la circulation verticale de l'édifice.

+ La Façade Ouest : façade événementielle

+ La Façade Nord : façade opaque, protection

Un espace paysager vient protéger la façade de manière à laisser une respiration suffisante pour une visibilité optimale du projet, tout en garantissant une séquence d'entrée prestigieuse.

LA SEQUENCE D'ENTREE

Dès l'entrée sur la parcelle les visiteurs sont invités à emprunter en véhicule une allée plantée majestueuse qui agence le site en deux espaces : Le casino et son jardin (sur la droite), puis le parking public occultée par une allée plantée (sur la gauche).

Les voies de circulations du public et du personnel sont distinctes. Les véhicules du personnel, de livraison et d'enlèvement des ordures, se trouvent, dès l'entrée, orientés vers la façade Nord de l'édifice (en prise directe). Les véhicules des visiteurs se garent au Nord de la Parcelle. Les flux sont distincts et permettent de mettre hors de vue l'ensemble des services nécessaires au fonctionnement de l'établissement. Les parkings personnels et public ne partagent que l'accès unique sur la parcelle.

Le parcours du visiteur est l'enjeu central d'un tel programme mixant trois entités fonctionnelles (salle de spectacle, casino et restaurant), qui doivent pouvoir fonctionner en synergie mais également indépendamment. En ce sens le bâtiment dispose d'une entrée public (à l'est), qui distribue les trois programmes, et de deux entrées indépendantes : Personnel Casino & Restaurant / Artistes Spectacles.

La première étape est celle de l'abandon du véhicule au profit d'une déambulation piétonnière plaisante et attrayante. Le Bâtiment est implanté à distance du parking et de ses circulations et s'appuie sur un espace tampon paysager qui accompagne et oriente le client jusqu'à l'entrée de l'établissement tout en favorisant des vues depuis les terrasses de jeux et de restauration.

ORIENTATION

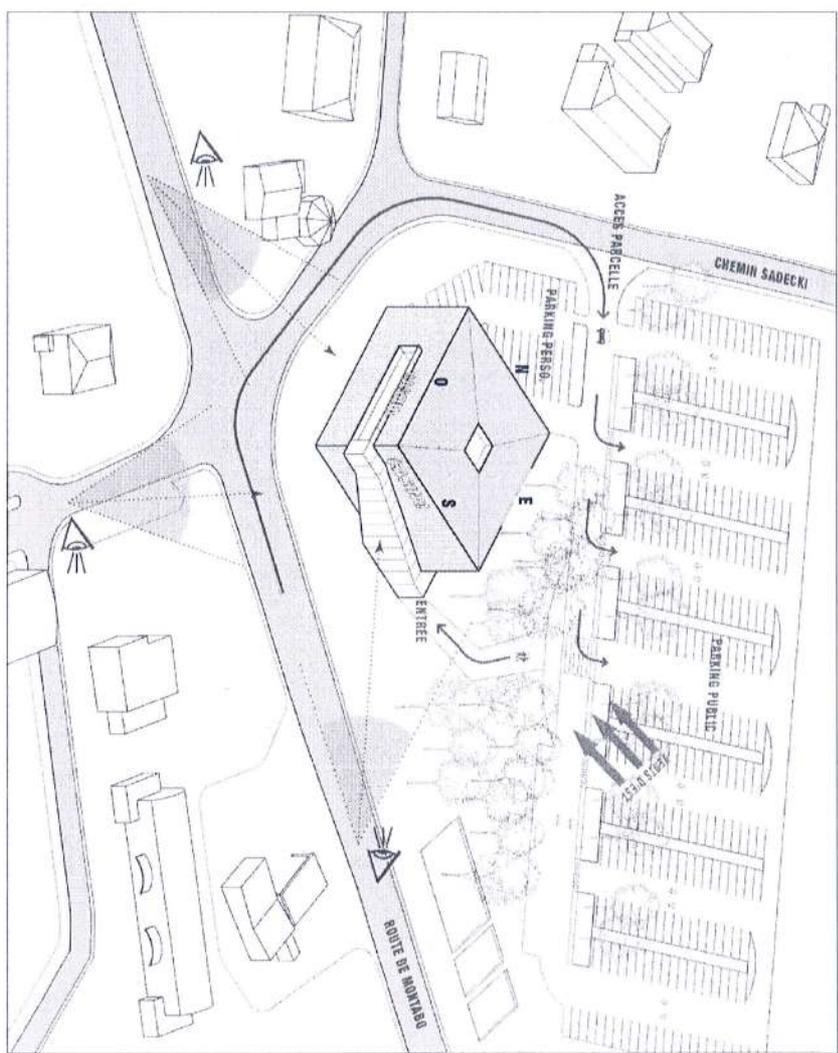
L'AQUAA (Action pour une Qualité Urbaine Architecturale Amazonienne) définit la ventilation naturelle comme le principe le plus important dans l'architecture bioclimatique en climat équatorial. Le vent permet de rafraîchir naturellement le bâti-

ment. Notre choix d'implantation résulte également de la prise en compte de cette donnée d'orientation. L'établissement est brassé par le vent en saison sèche afin de favoriser la ventilation naturelle lors de cette saison plus chaude.

En Guyane, les vents dominants sont les Alizés Nord (venant du Nord Est), et les Alizés Sud (venant du Sud-Est), tous deux se rencontrent dans la Z.I.C. (Zone Intercommunale de Convergence), zone fortement dépressionnaire qui apporte des pluies abondantes. Sa position varie durant l'année, suivant les saisons. L'objectif est de parvenir à accueillir le vent sur la façade d'entrée du Casino (Est) en saison sèche afin de la rafraîchir. La principale saison des pluies se traduit par une remontée au nord de la Z.I.C. alors située au Sud de la Guyane. Ainsi durant la saison des pluies les vents dominants qui arrosent le territoire proviennent du Sud-Est. Il s'agit de l'orientation la plus

défavorable. Nous nous en sommes donc protégés afin de préserver un confort optimal sur les espaces extérieurs situés au Nord-Est (le Vent) et au Sud-Ouest (la pluie). Ainsi cela nous permet de proposer de larges espaces extérieurs protégés de type carbet en adéquation avec le mode vie guyanais. Ceux-ci seront intégrés dans la volumétrie générale du bâtiment pour être abrités au maximum. Notre projet crée un entre-deux entre intérieur et extérieur. En son sein, nous sommes à la fois dedans et dehors. La limite est dissoute.

Emprise bâtiment : 1 030 m²
 Emprise Parking : 8 400 m² / 285 places de parking public / 32 places de parking personnel,
 Jardin et paysage : 5 600 m².





3. PRINCIPES BIO-CLIMATIQUES PASSIFS

Notre projet régule sa température par une ventilation naturelle et multiplie les systèmes passifs adéquats au climat guyanais.

+ Une sur toiture réfléchissante avec lame d'air ventilée permet au bâtiment de ne pas surchauffer sous le rayonnement solaire.

+ Des espaces extérieurs protégés des rayons du soleil par les toitures, et le filtre des doubles peaux, font office d'espace tampon sur 3 façades : Est, Sud et Ouest.

+ La façade la plus ensoleillée est également la plus opaque du bâtiment, celle du Back office, au Nord. L'orientation a été étudiée de manière à ce que les espaces extérieurs du public soient le plus possible protégés du soleil et de la surchauffe.

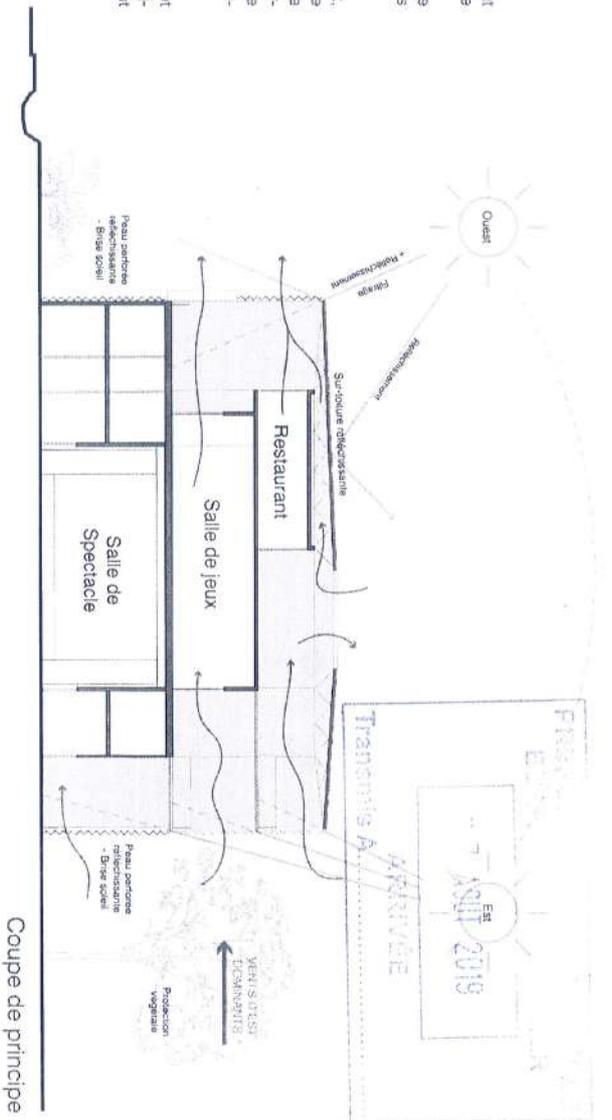
La double peau du bâtiment permet également une ventilation naturelle des façades.

Les rayons se réfléchissent donc également sur la peau extérieure et non sur les murs de façades de l'édifice.

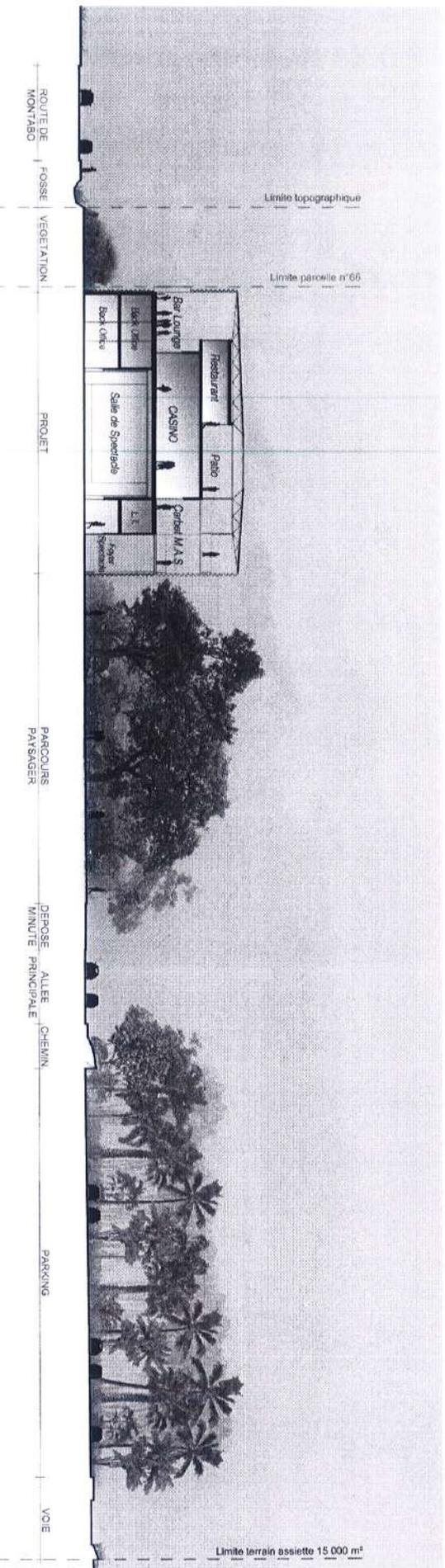
Sur la périphérie de l'établissement, une bande végétalisée protège le bâtiment des rayons réfléchis par le sol.

+ La façade d'entrée, orientée Est, s'ouvre (vous niveaux) largement sur l'espace végétalisé de la séquence d'entrée. Ainsi elle capte les Alizés Est, qui rafraîchissent les carrels. L'air frais est capté. Ainsi le bâtiment use du brassage naturel et saisonnier pour se ventiler naturellement.

+ La végétalisation de la parcelle et les plantations participent au confort du bâtiment en jouant le rôle de filtre en préservant les façades des rayonnements solaires.



Coupe de principe



Coupe paysagère - Echelle 1/500

4. AMENAGEMENT ET REPARTITION

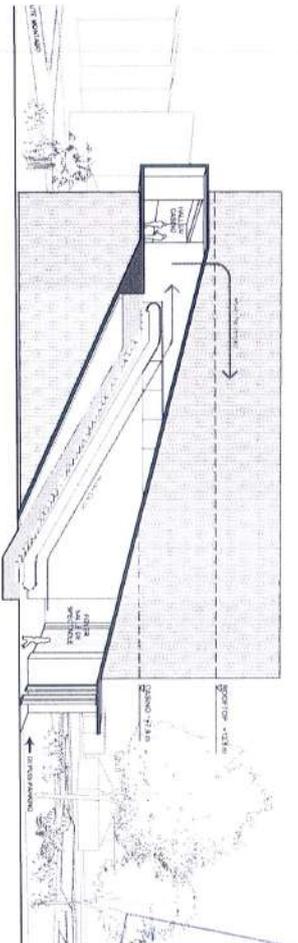
Le projet est un « Avbré à Loisirs », un projet audacieux.

L'ensemble du bâtiment est conçu de manière à permettre la plus grande flexibilité d'aménagement et d'exploitation. Les espaces dédiés au public se présentent comme des plateaux libres et traversants, garantissant la flexibilité des aménagements et du cloisonnement.

La répartition du programme s'étend sur 2 niveaux principaux (salle de spectacle et Casino), et un toit habité (restauration) : Le projet gagne ainsi en visibilité et lisibilité programmatique, en mise à distance du sol des fonctions sensibles de jeux, et d'une clarté par la séparation nette des activités (jeux / restauration / spectacle).

- + Rez de Chaussée : Salle de Spectacle, toyers et ses services
- + R + 1 : Casino, lounge et ses services (un entresol entre RDC et R+1 abrite l'adm),
- + TOITURE : Restaurant

Chaque fonction est scénarisée, chacune s'attache sur une des façades, chacune mixte intérieure et extérieure, chacune dispose de son propre niveau, chacune est autonome fonctionnellement et toutes s'organisent autour d'une colonne vertébrale circulatoire. L'escalator principal qui prolonge la promenade paysagère mise en place au sol en scénarisant le chemin qui conduit à un espace public en érage, telle une place publique qui distribue ses commerces (Casino et restaurant).



L'ENTREE PUBLIQUE

L'entrée de l'établissement se fait au RDC au bout de la promenade paysagère qu'aura emprunté le visiteur depuis le parking.

Une fois entrée dans le bâtiment, sur la droite se trouve l'accès à l'espace Spectacle : Un grand foyer mi-intérieur (hors eau), mi-extérieur (car à l'air), qui sert d'espace de transition. Nous l'avons conçu comme un espace de rencontre, une loggia - carbet face au jardin dont les spectateurs pourront profiter lors des entractes. Nous trouvons dans cet espace l'ensemble des services (sanitaires, billetterie, vestiaires).

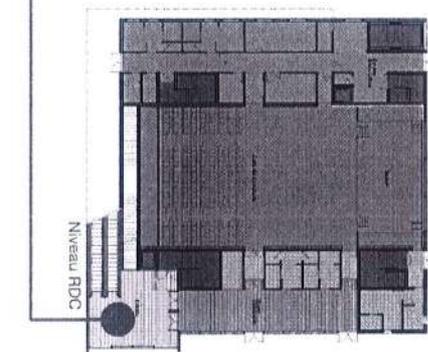
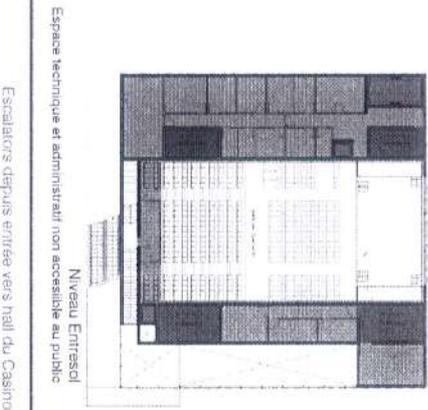
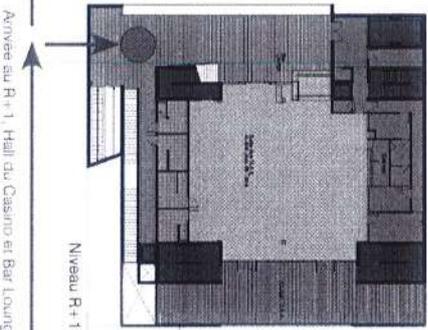
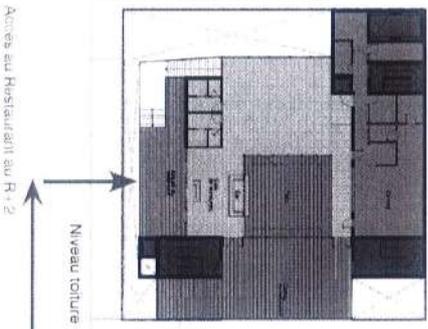
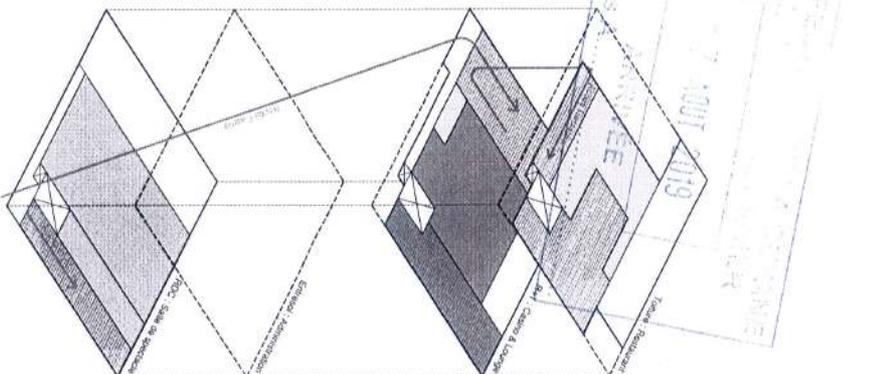
SALLE DE SPECTACLE : Voir chapitre dédié page 17.

Lorsque qu'il n'y a pas de spectacle, le foyer reste fermé. Les visiteurs, des l'entrée, s'orientent vers l'escalator maîtresseux situé face à eux, menant au R+1 : l'espace des jeux. Le parcours des visiteurs est simple et évident. L'accès à l'étage peut se faire également par un ascen-

seur et des escaliers desservant tous les niveaux de l'établissement.

LE R + 1 : LE BAR LOUNGE

L'escalator dépose le visiteur sur la place publique haute et le plonge dans une ambiance qui l'extrait de son quotidien, qui parachève la promenade : un espace protégé, confortable, aéré, une place panoptique, traitée avec soin et dotée de matériaux nobles. Cette loggia, aux dimensions hors normes, est pensée comme un carbet à double hauteur profitant de la peau métallique de l'édifice telle une dentelle. Cet espace extérieur devenu ténacité urbaine sur la ville de Cayenne donne à voir mais s'offre aussi à la vue des Cayennais. Il s'agit d'un espace accueillant, aux volumes généreux, que nous souhations festif, chaleureux et accessible à tous car hors de la zone de jeux. L'accès au toit se fait depuis cette place publique. Le Bar Lounge dispose de toutes les commodités sans avoir à descendre ou pénétrer dans le Casino.



DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA RÉALISATION ET L'EXPLOITATION DU CASINO DE CAYENNE

21.12.2018

8

LA SALLE DE JEUX / VDI

L'accès à la salle des jeux marque l'entrée vers l'intérieur du bâtiment. L'espace totalement hors eau et hors air de l'édifice (à l'instar de la salle de spectacle), est climatisé. Sa façade est totalement vitrée et l'accès passe par de généreuses portes coulissantes, face à la ville.

La salle des jeux se divise en deux espaces :

- + Un espace intérieur climatisé (hauteur généreuse) équipé en machine à sous (M.A.S.), en jeux de tables et un espace bar pour les clients ayant franchi la validation des identités (VDI).

+ Un espace extérieur, le carbet M.A.S. situé à l'opposé de l'entrée sur la façade Est, rendant le casino totalement traversant, un espace surélevé situé entre la ville et la canopée des arbres. Les M.A.S. implantées dans ce carbet (tropicalisées pour affronter l'hygrométrie). Cet espace de jeux largement ouvert, embrasse et se projette dans l'espace végétalisé à l'aplomb de la façade, et notamment dans la cime des arbres conservés. Nous souhaitons rendre de la magie à ces lieux (les salles de jeux des casinos), qui sont trop souvent des volumes clos et opaques. Ici le groupement vise un autre type d'établissement, une nouvelle génération, un lieu de vie et de détente ouvert sur son environnement luxuriant.

LE R+2 / LE RESTAURANT

L'accès au restaurant se fait depuis l'espace Lounge via un escalier ou un ascenseur.

Nous avons voulu ce restaurant tout en haut pour privilégier la vue.

Il propose trois espaces différents :

- + Une partie restauration dans un espace clos et climatisé (avec, d'un côté, une vue plongeante sur la double hauteur du Lounge et la ville, et de l'autre un patio arboré,

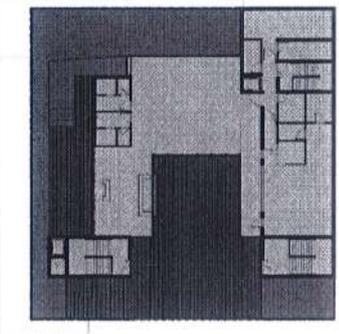
+ Un patio à ciel ouvert, un espace totalement extérieur, végétalisé,

- + Un espace extérieur abrité : le carbet : espace dominant les arbres et la végétation.

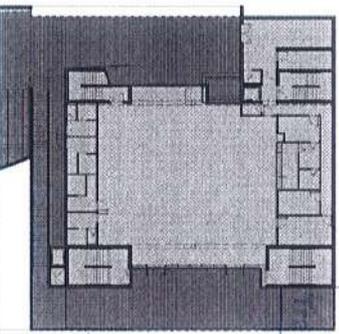
LE BACK OFFICE

Le Back Office est strictement réservé au personnel et bénéficie de ses propres circulations verticales (ascenseur, escalier dédié et monte-charge pour transporter jusqu'à des véhicules légers). Le Back-office est directement lié au RDC depuis le parking du personnel. Egalement espace de livraison, accès moyen de secours et de lutte contre l'incendie etc.

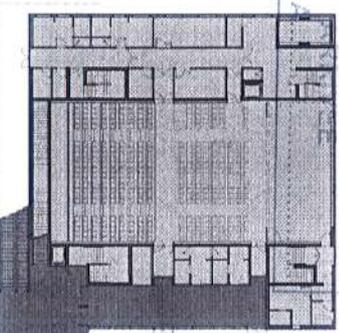
- Etenau sur 4 niveaux :
- + RDC : Entrée / Espace de stockage et Office cuisine lié au fonctionnement de la salle de spectacle / Locaux du personnel (vestiaires et repos)
- + Entresol : Espace Administratif et Locaux Technique
- + R+1 : Back Office Jeux
- + R+2 : La Cuisine



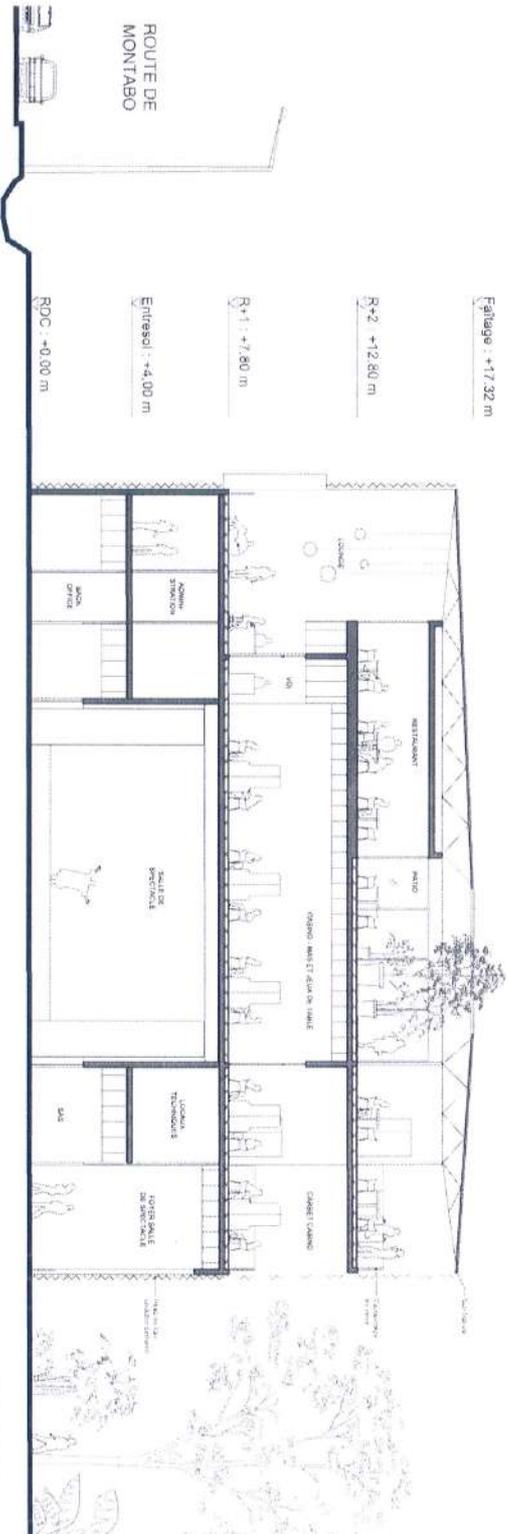
PLAN R+2 - Restaurant



PLAN R+1 - Espace jeux / bar Lounge

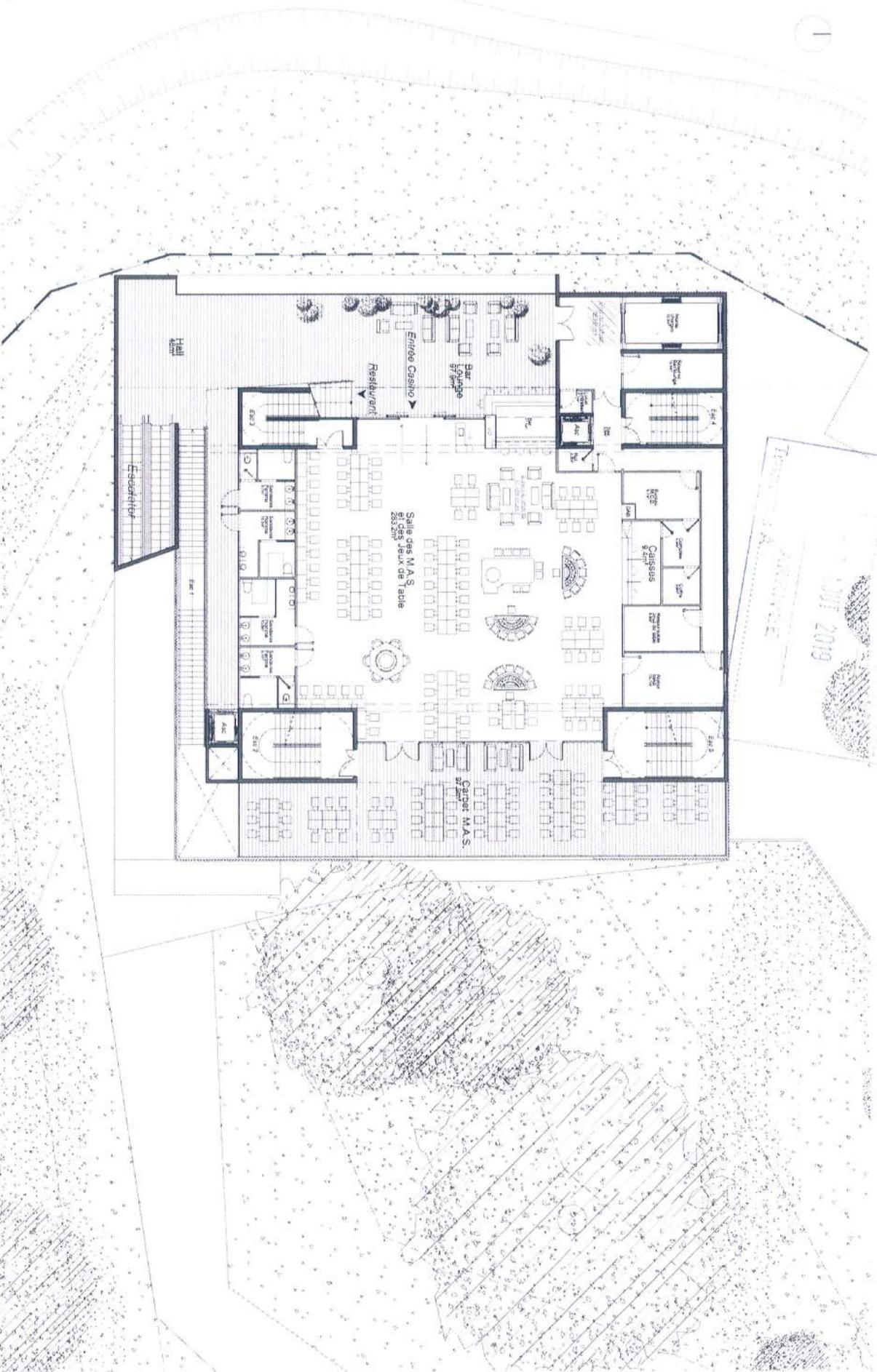


PLAN RDC - Spectacle

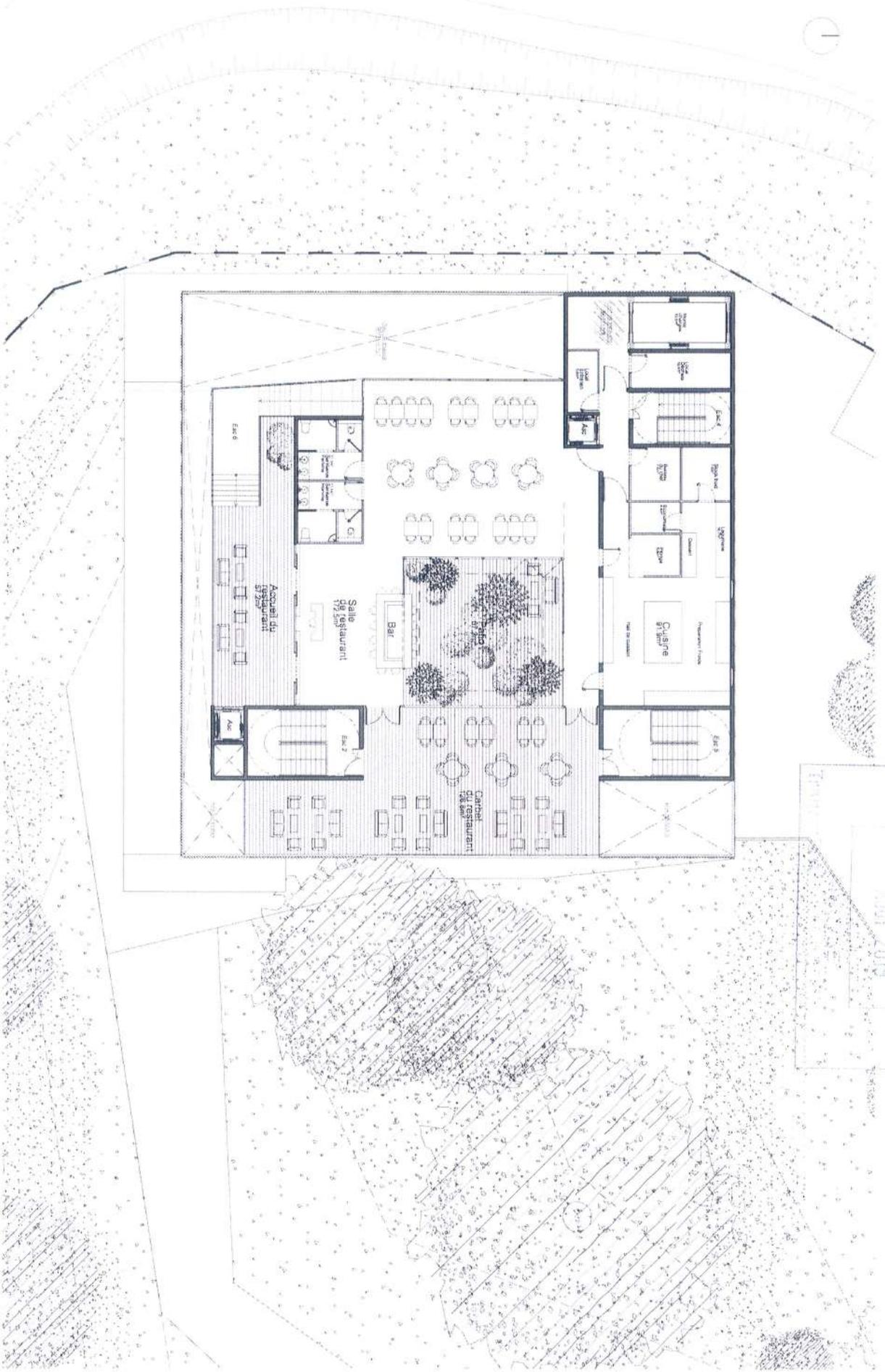


COUPE - Echelle 1/200

Chemin Sadecki



Route de Montabo



Route de Montabo

TABLEAU DES SURFACES UTILES DU PROJET

PUBLIC		Niveaux	1 513,10 m ²	Commentaire
Espace d'Accueil				
Hall Entrée	RDC	103 m ²		
Palier Hall Casino	R-1	48 m ²		
Salle de spectacle				
Accueil / Favor Spectacle / Terrasse	RDC	73 m ²		Espace existant de la salle de spectacle
Salle de spectacle	RDC	293 m ²		Surface n° dans la section de la cuisine des jardins
Scène	RDC	87 m ²		
Stock spectacle	RDC	207 m ²		
Casson (alignement jardins)	RDC	232 m ²		
Sas 1	RDC	43 m ²		
Sas 2	RDC	55 m ²		
Entrée Ateliers	RDC	16 m ²		
Sas Loges	RDC	32 m ²		
Loge 1	RDC	186 m ²		
Loge 2	RDC	51 m ²		
Regie	Entresol	11 m ²		
Sanitaires Hommes	RDC	11,4 m ²		
Sanitaires Femmes	RDC	15,6 m ²		
Desk Billevere Contrôle	RDC	7,6 m ²		
Espace jeux M&S JT				
Desk / VDI	R-1	410,8 m ²		m ² compris dans surface M&S
Salle M&S - Jeux de Table	R-1	3 m ²		
Carbol M.A.S. et J.T	R-1	253,2 m ²		
Espace ludique dans salle de jeux	R-1	97,9 m ²		m ² compris dans surface M&S
Sanitaires Hommes M&S / JT	R-1	10,6 m ²		
Sanitaires Femmes M&S / JT	R-1	9,7 m ²		
Caisse	R-1	8,4 m ²		
BAR LOUNGE				
Espace Lounge	R-1	164,9 m ²		
Bar	R-1	97,9 m ²		
Sanitaires Hommes	R-1	11,1 m ²		
Sanitaires Femmes	R-1	10,5 m ²		
Dgt (bar, et Sanitaires)	R-1	8,7 m ²		
Proximité Bar / Lounge	R-1	26,3 m ²		
Proximité Bar / Lounge	R-1	10,4 m ²		
Restaurant / BAR				
Accueil salle de restaurant	R-2	445,8 m ²		
Salle de Restaurant	R-2	572 m ²		
Pallo Restaurant	R-2	172,5 m ²		
Calbar	R-2	67,2 m ²		
Bar	R-2	128,8 m ²		
Sanitaires Hommes	R-2	80 m ²		
Sanitaires Hommes	R-2	11,1 m ²		m ² compris dans surfaces Salle / Pallo / Calbar



BACK OFFICE		599,7 m ²
RDC		
Entree Personnel / Back Office	RDC	457,3 m ²
Bureau direction	Entresol	37,5 m ²
Bureau secretariat	Entresol	15 m ²
Bureau M&C	R-1	19 m ²
Bureau Responsabilité JT	R-1	97 m ²
Salle des coffres	R-1	9,9 m ²
Compteur	R-1	3,9 m ²
Atelier M&S	R-1	4,9 m ²
Pgl	R-1	15,7 m ²
Local entretien	R-1	2,3 m ²
Dgt / Rgt	R-1	2,1 m ²
Dgt / Sas	R-1	41,3 m ²
Bureau 1 compas	Entresol	10 m ²
Bureau événementiel	Entresol	9 m ²
Repro	Entresol	4,8 m ²
Archives	Entresol	8,2 m ²
Sanitaires Femmes	Entresol	4,8 m ²
Sanitaires Hommes	Entresol	4,8 m ²
Salle de Réunion	Entresol	31,2 m ²
Bureau CE / DP	Entresol	7,4 m ²
Réfectoire et salle de Repas personnel	Entresol	17 m ²
CFA / CPO	Entresol	16,2 m ²
Dgt / Rgt	Entresol	24,8 m ²
Local Répartiteur	Entresol	10,5 m ²
Local informatique / Vidéo	Entresol	8,4 m ²
LI Technique	Entresol	8,5 m ²
LI EAU	RDC	4,2 m ²
Local TGBT	RDC	5,3 m ²
Vestiaires Femmes	RDC	173 m ²
Vestiaires Hommes	RDC	163 m ²
Local Poubelle	RDC	6,8 m ²
Local entretien	RDC	2,1 m ²
Dgt / Rgt	RDC	44,4 m ²
LI SSI	RDC	1,7 m ²
Monte Charge	RDC	10,8 m ²
R-1		
Bureau au Chef	R-2	14,6 m ²
Stock Froid	R-2	7,6 m ²
Eclairage	R-2	7,6 m ²
Lagunement	R-2	4,4 m ²
Préparation hotte	R-2	5,4 m ²
Zone préparation dessert	R-2	18,1 m ²
Hall Cuisine	R-2	3,1 m ²
Plonge	R-2	19,7 m ²
Zone Desserte	R-2	5,8 m ²
Dgt Cuisine Antenne Salle	R-2	15,7 m ²
Local Entretien	R-2	22 m ²
Local Dancer	R-2	5,8 m ²
Office Cuisine RDC	R-2	10,4 m ²
Stock Office cuisine RDC	RDC	14,6 m ²
Stock Office cuisine RDC	RDC	4,4 m ²
SURFACE UTILE TOTALE		
		2 109,80 m ²

5. AMBIANCE ET MATERIALITE

Notre projet est une architecture à la présence forte et assurée au milieu d'une végétation luxuriante et pourvues d'activités vécues et tournées vers l'extérieur. Fruit d'une culture et d'un contexte local, nous avons travaillé l'interpénétration des espaces, créant des caribés dans la végétation.

L'atmosphère résolument équatoriale du site est préservée et recherchée jusque dans les espaces de jeux. S'inspirant à Cayenne à nourri nos réflexions pour proposer un nouveau type de rapport aux jeux. D'une conviction nous sommes parvenus à proposer un complexe de loisirs et de détente perméables, novateurs et réussissant l'impossible pari d'être ouvert sur la ville tout en accueillant simplement les visiteurs.

La verticalité a paradoxalement permis cette ouverture. L'équipement et chaque élément programmatique en tire parti. Cette volonté politique a bousculé les réflexes et offert une opportunité de nouveauté et d'identité propre. Le tout génère une ambiance inédite. Souvent repêlés sur eux-mêmes, les espaces de jeux des Casinos isolent les joueurs en préservant les protégés de l'extérieur, ici ils se font au calme, dans des espaces aérés mais protégés par l'altitude. Ils vont pouvoir jouer tout en profitant également d'être dans un espace ouvert et profondément différent. Cette particularité garantit une envie partagée par les accompagnants de se rendre dans ce lieu de détente.

Ce projet ne dispose que d'une façade principale. Il en compte cinq, la toiture ayant bénéficié du même soin. Le projet n'a pas de façade avant ou arrière. Comme nous l'avons expliqué pour l'implantation, les usagers sont amenés, par la configuration du site et notre implantation, à en faire intégralement le tour. Toutes les façades sont donc traitées avec le même soin et les mêmes qualités, nous avons évité toute logique récurrente de façades de services mal traitées au profit d'une unique façade. Ce type de réponse dessert tout le monde. De plus cette typologie contribue à sécuriser le bâtiment. Il ne cache rien, il ne peut rien cacher.

Pour nous Architectes, il s'agit d'un projet qui a été pensé dans ses trois dimensions, en volume, un projet de masse, de présence et de matérialité. Cette masse abrite en son sein un véritable dispositif architectural mêlant parcours, espaces aux frontières floues entre intérieur et extérieur, diversité de l'offre, promenade ludique. Le bâtiment apparaît comme unique et clairement identifiable mais est pluriel dans son ancre. Le volume global du bâtiment est recouvert d'une peau ; disposition qui donne naissance à cet entre-deux, il accentue ce double visage d'unicité et de richesses mêlées en se drapant d'ondulations perforées chromées qui reflètent le paysage. Le bardage métallique ondulé, matériau dont l'usage est localement courant. Cette seconde peau, ainsi perforée, équipe l'édifice d'un voile ou d'un filtre de type moucharabieh qui permet de voir sans être vu. Depuis l'extérieur, plus la nuit gagnera du terrain plus les visiteurs percevront les animations lumineuses et les volumes généreux abrités par cette peau. Un monde riche, festif et féerique apparaît différemment selon

les heures derrière ce voile. Cette peau permet également de simplifier en unifiant une réalité fonctionnelle plus complexe. Elle fait disparaître en façade les relations entre des espaces extérieurs, des circulations et des accueils (qui sont tous non clos et non climatisés), et les espaces programmatiques (salle de spectacle, casino et restaurant), clos et climatisés pour leur part. Mais l'ensemble de ces espaces situés dans cet entre-deux sont compris dans le volume global tout en leur offrant une ventilation naturelle, des protections solaires et pare-pluie. Cette enveloppe confère à ce cube, pur et formel, depuis l'extérieur une apparence sagesse. Ainsi, derrière cette peau, le caractère festif aux fonctions entremêlées peut exister.

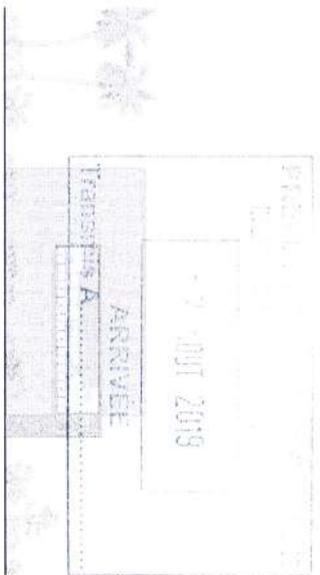
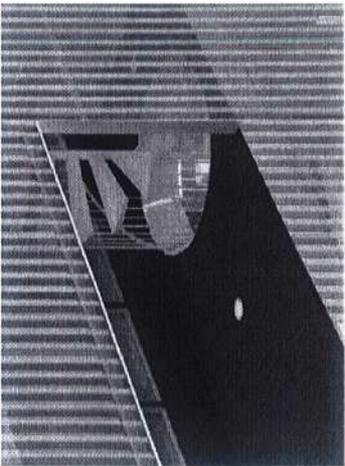
Comme nous l'avons expliqué dans la définition des espaces, nous proposons des vues cadrées et panoramiques sur la ville et le paysage à travers des vides que nous avons ménagé dans la peau métallique de la façade.

- + Le Foyer Spectacle au RDC sur la façade Est
- + Le Bar Lounge au R+1 sur la façade Ouest
- + Le Carbet des M.A.S. au R+1 sur la façade Est
- + Le restaurant sur le toit sur la façade Est
- + Le Patio sur la 5ème façade ; le toit

Le volume de la circulation principale (l'escalator) mis en applique sur la façade met en évidence le parcours des visiteurs vers l'espace public du Lounge (l'antichambre des activités de Casino et restauration)

La volonté d'un volume opaque poursuit la mise en scène du cheminement.

Le matériau de façade extérieure rigide et mono-matériau austère sera contrasté par des intérieurs ou le bois sera généreusement utilisé pour un confort d'usage et... dans une association bois (sol et revêtements muraux) et métal (en sous face de la toiture et en ponctuation dans les détails) sur un fond de végétation luxuriante.



FAÇADE OUEST - 1/500
Face Carrefour du Chatenay



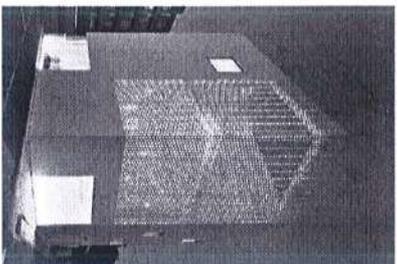
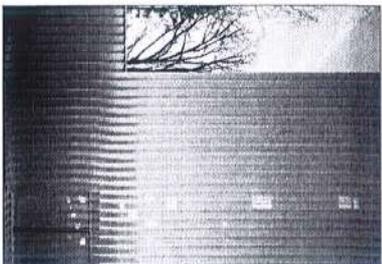
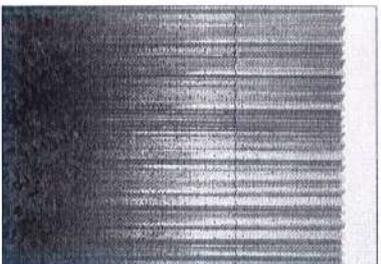
FAÇADE SUD - 1/500
Face Route de Montabo



FAÇADE EST - 1/500
Face Jardin entrée



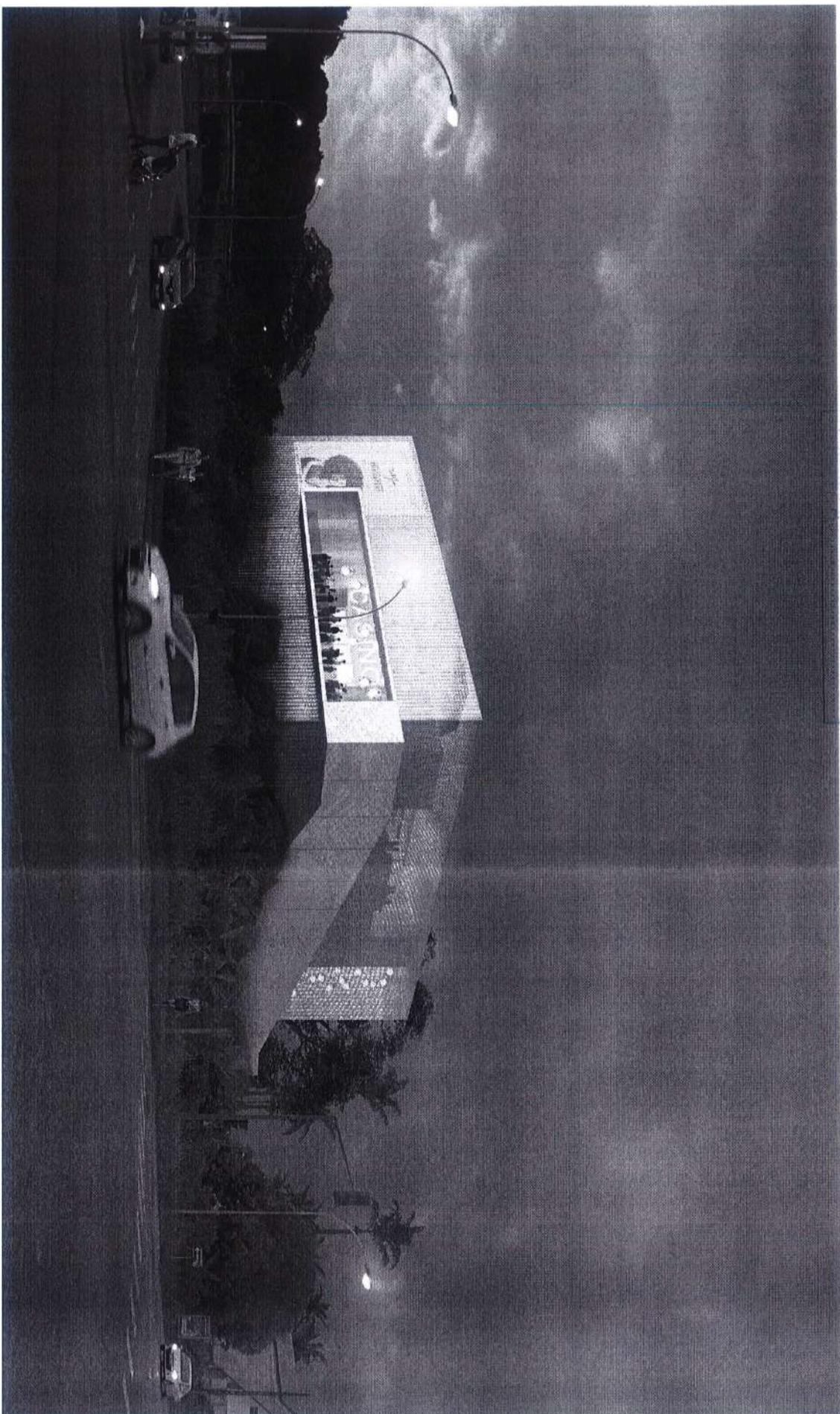
FAÇADE NORD - 1/500
Face Chemin Sadecki



REFERENCES

INSERTION / VUE DEPUIS LE CARREFOUR

PROJET DE CASINO
A CAYENNE
JUILLET 2019
MISSIONS



VUE SUR LA SEQUENCE D'ENTREE DEPUIS LA ROUTE DE MONTABO



Plan
Date
2019
ARRIVEE
MARSIMIS A





**NOTICE SCÉNOGRAPHIE
SALLE DE SPECTACLE**

SALLE DE SPECTACLE - ANALYSE DU PROGRAMME

La ville de Cayenne veut se doter d'un équipement touristique d'envergure, avec la construction d'un casino, incluant une salle de spectacle. Cette salle de spectacle doit accueillir une programmation culturelle et festive en lien avec la volonté du concessionnaire de faire rayonner l'équipement au delà de sa fonction économique de casino. Nous proposons un équipement de qualité avec l'infrastructure d'un équipement culturel pouvant accueillir des spectacles professionnels.

Les objectifs :

- Pour la mission de Concession de service pour la réalisation et l'exploitation du Casino de Cayenne, et plus particulièrement pour la salle de spectacle intégrée au projet, nous souhaitons atteindre plusieurs objectifs :
- Confort de visibilité en tout point de la salle
- Poly-fonctionnalité et modularité de l'équipement selon les usages définis dans le programme
- Intégration des éléments scéno-techniques dans les volumes en lien avec le projet architectural.
- Mise en œuvre optimale des équipements scéno-techniques.
- Assurer le fonctionnement des circulations et des flux techniques en adéquation avec la vocation du lieu.
- Alliance de l'esthétique et du fonctionnel.
- Maîtrise des coûts.

Morphologique, Volumétrique - Conception générale

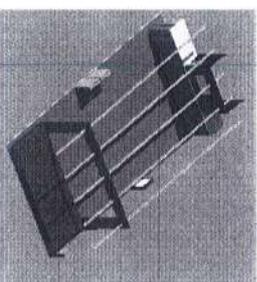
Notre conception scénographique pour la salle de spectacles du Casino de Cayenne concerne la mise en place d'un équipement modulable performant, offrant une grande souplesse d'utilisation tout en répondant aux exigences et pratiques culturelles et économiques contemporaines. Le futur équipement doit présenter une volumétrie adaptable aux différents usages définis dans le programme. Pour assurer l'accueil d'événements culturels et festifs, il est nécessaire d'imaginer une modularité importante. Une tribune télescopique doit être mise en œuvre afin de permettre la tenue de spectacles culturels avec un confort d'assise et un confort visuel nécessaire à la satisfaction du public accueilli. La tribune télescopique permet également de libérer le parterre afin de proposer des événements festifs. Nous proposons de polariser la salle avec un rapport frontal entre le bloc scène qui permet d'accueillir dans des conditions optimales des artistes, des compagnies de théâtre, des groupes de musique et le bloc salle qui permet une adapatibilité des publics. Par exemple, pour un concert de musiques amplifiées, la tribune télescopique peut être plus ou moins dépliée pour assurer une jauge plus ou moins élevée, alors que pour l'accueil d'une pièce de théâtre, la tribune est entièrement dépliée pour assurer

le confort des spectateurs. Au regard des usages envisagés au sein du futur équipement, il apparaît primordial de calibrer la salle de façon à répondre aux multiples configurations envisagées.

Cette conception modulable s'appuie principalement sur :

- Aménagement d'une tribune télescopique de 198 places assises ;
- Aménagement d'un espace scénique à ouverture et profondeurs fixes ;
- Aménagement d'un gril technique de type faux grill en profils métalliques ;
- Aménagement d'une règle fixe sur dallage haut en fond de salle.

La conception du gradinage a été réalisée en tenant compte d'une courbe de visibilité offrant une échappée visuelle moyenne de 7cm. Enfin lors de projections sur écran, l'échappée visuelle minimum est de 12cm pour

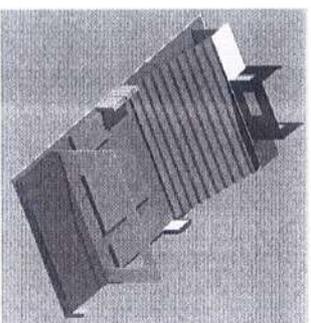


Gril technique
Règle
Tribune
Bloc salle
Bloc scène

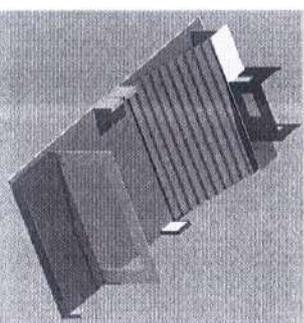
chaque des rangs et l'ensemble de tous les critères géométriques de confort visuel sont satisfaits. Tout d'abord, les circulations du public sont organisées autour des accès à la salle en tenant compte des différentes configurations de salle. Les circulations sont donc horizontales en version tribune télescopique repliée et permettent au public de circuler aisément entre la salle, le hall d'accueil, les sanitaires. En version dépliée, la tribune offre en plus des circulations horizontales entre tribune et scène, des circulations verticales pour se déplacer dans les gradins. Les circulations prévues sur la tribune sont dimensionnées pour des circulations latérales confortables et le pas de gradin permet un mouvement horizontal entre fauteuils assis. L'accès à la règle sera réservé aux seules personnes habilitées à la mise en œuvre des équipements scéno techniques.

Modularité

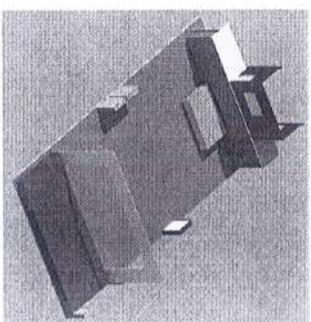
Il s'agit d'une salle à configurations variables, adaptables aux différentes pratiques culturelles, festives et économiques envisagées. Les possibilités d'aménagement se traduisent selon les configurations suivantes :



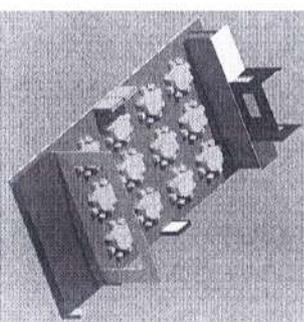
Configuration 1
Spectacle vivant avec scène surélevée, Public tout assis.



Configuration 3
Concert, musiques amplifiées avec scène surélevée en rapport frontal avec un public assis / debout.



Configuration 2
Concert, musiques amplifiées avec scène surélevée en rapport frontal avec le public debout, avec mise en place d'une règle devant la tribune repliée.



Configuration 4
Événements festifs avec tables + chaises (banquet - loto - manège).

Jauge

La salle de spectacle du Casino de Cayenne, comporte un bloc scène multifonctionnelle et modulable, et un bloc-salle proposant différentes jauges :

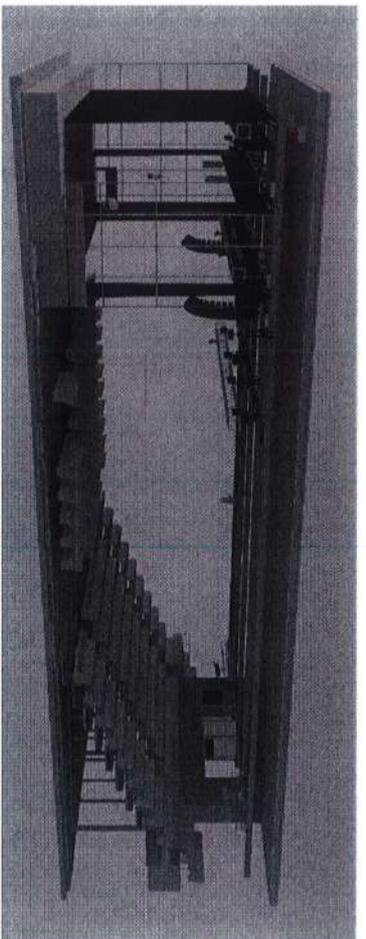
- 780 personnes en effectif public
- 20 Personnes en effectif personnel, soit une jauge maximum totale de 800 personnes
- 198 fauteuils confort en tribune télescopique
- 20 fauteuils confort sur dallage au niveau règle
- 210 chaises au fauteuils au parterre

Des emplacements réservés pour les PMR sont réparés au niveau du parterre. La jauge est modulable selon les spectacles ou événements accueillis. Les différentes configurations décrites au paragraphe ci dessus permettent de faire varier la jauge en fonction du dispositif nécessaire.

Confort

Cette notion s'entend pour l'ensemble des protagonistes d'une manifestation, qu'elle soit artistique ou économique. La particularité d'un concert ou d'un spectacle est souvent sa temporalité courte avec de multiples intervenants. La particularité d'un congrès, d'un séminaire ou d'une conférence est souvent sa temporalité longue avec de multiples intervenants. Il faut donc pour ce fait, assurer au public une assise confortable et une sensation de bien-être globale. Par conséquent, nous avons mis en œuvre une tribune répondant, à la fois, au confort d'assise grâce à des fauteuils adaptés et à des circulations permettant les déambulations aisées. Par conséquent, il faut assurer au public une assise confortable et une sensation de bien-être globale en fonction des événements programmés.

SALLE DE SPECTACLE - DESCRIPTIF TECHNIQUE



MOBILIER

Tribune télescopique

Une tribune télescopique sera mise en place. La tribune pourra accueillir 198 places assises, avec des fauteuils de type confort. Un caisson de rangement du gradin est prévu en fond du bloc salle sur dallage au niveau régule. Ce niveau accueille 20 fauteuils installés sur cette plate-forme. Les fauteuils sont rendus mobiles via un rail intégré dans le dallage. Les assises des fauteuils sont relevables automatiquement par le biais d'un système de vérin. Les fauteuils sont robustes et présentent un PV de réaction au feu adapté au classement de l'établissement et satisfaisant aux exigences de l'article AM18 du règlement de sécurité incendie des Etablissements Recevant du Public. Les fauteuils sont prévus avec accoudoir. La jauge est complétée par un partenaire de 210 chaises qui porte la jauge à 428 personnes.

Caractéristiques dimensionnelles de la tribune :

Entre axes fauteuils : 0,50 m
Pas de gradin fixe : 0,34 m
Profondeur gradin : 0,90 m
Calculations verticales : 1,20 m
Ouverture totale : 13,50 m
Profondeur totale dépliée : 8,80 m
Profondeur repliée : 1,45 m

Plateau de scène

Le plateau scénique répond aux exigences d'accueil de spectacles de type théâtre, danse et également à l'en-semble des usages de la salle. Le plateau est équipé d'une scène traditionnelle. Cette scène modulaire, système panoramique.

de programmation, de scénographie et d'organisation.

Équipements audiovisuels

Système de sonorisation

L'équipement de diffusion sonore prévu est de type point source professionnel. Il est prévu un système de sonorisation avec des commandes et des transperts de signaux audio via RJ45 intégrant des protocoles audio professionnels. L'en-semble de la chaîne du son sera numérique. Le système de diffusion sonore de type professionnel sera assuré par un ensemble d'enceintes point source afin de permettre tout type d'accueil de spectacle. Les systèmes seront au minimum en 2 voies actives (avec un HP grave de 15 pouces et trompe d'aigus). L'amplification sera adaptée aux enceintes et sera de type numérique avec filtrage numérique intégré et adapté au modèle d'enceintes choisi. La table de mixage audio numérique sera de type commande et patch numérique. Elle pourra à la fois traiter du signal analogique numérisé, ou bien rester complètement dans une logique numérique du patch plateau, jusqu'en régule. Le réseau audio/visuel est prévu pour cette utilisation. La console choisie permettra une polyvalence d'usage. L'usage d'un patch numérique permettra d'étendre les possibilités d'entrées et de sorties du signal. L'ensemble patch numérique et console numérique permettront 32 entrées et 24 sorties. Une extension de patch est facilement intégrable dans le réseau. Le parc de micro proposé est un ensemble cohérent de 10 microphones (dynamique, électret ou statique). Enfin, il est prévu une station de 2 micros HF, adaptés aux nouvelles réglementations d'utilisation de plages de fréquences. Un système de sonorisation des parties communes (hall, accueil, ...) est prévu et sera intégré au projet architectural.

Serrurerie, machinerie et tentures

Le plafond technique est équipé d'un faux grill technique au dessus de l'ensemble des bloc scène et bloc salle. Il sera composé de 5 chemins de moulures, entre axes de 3,00 m, permettant le positionnement de poutres scéniques de type palonniers. Chaque trame est équipée de poutres scéniques mobiles fixées par un chariot de translation sur chemin de roulement. Ces poutres permettent l'accroche de palans motorisés et repressent 250 Kg en charge ponctuelle centre. La translation s'effectue de face à l'otian. Chaque poutre scénique est équipée d'un chariot de translation pour le positionnement des palans motorisés à la demande. Cet équipement permettra des accroches pour les enceintes électroacoustiques, des éclairages et des tentures de scène. La structure portuse des chemins de moulure est fixée sur plancher haut de la salle. Un jeu de tapisserie scénique incluant, un rideau d'avant scène sur patence motorisée à ouverture à la grecque, un rideau de fond de scène sur patence manuelle à ouverture à la grecque, un ensemble de pendants pour réaliser la « boîte noire » et masquer les découvertes, des trises de ciel pour masquer le plafond technique aux yeux des spectateurs. La patence pour rideau d'avant-scène permet de cadrer à la demande l'espace scénique. En option, il est prévu un écran de projection. L'écran de projection est mobile et positionnable en tout point de la salle selon les besoins

diffusion des médias de haute résolution (1920*1080) et passer à un espace colorimétrique assez important selon les vidéos utilisées.

Éclairage scénique

Projecteurs et console

Un parc de 20 sources lumineuses de type projecteur led est proposé. Les projecteurs pourront être fixés sur les poutres/trillis carrés motorisés dans la cage de scène ou sur les structures en salle. Les projecteurs seront raccordés en alimentation et en commande sur des boîtiers situés en partie haute de la cage de scène ou de la salle. Une liaison DMX ou Ethernet avec les boîtiers de régie permettra la commande des projecteurs depuis le pupitre en régule. Les éclairages scéniques sont supportés par un jeu d'orgue offrant la possibilité de piloter des projecteurs d'éclairage traditionnel avec un système de commande de type DMX512 ou Ethernet. Ce jeu d'orgue pourra piloter des armées gradateurs à commande numérique disposés dans le local technique électrique. Ce jeu d'orgue permettra une souplesse d'utilisation et d'adaptation liées à la programmation de type pluridisciplinaire.

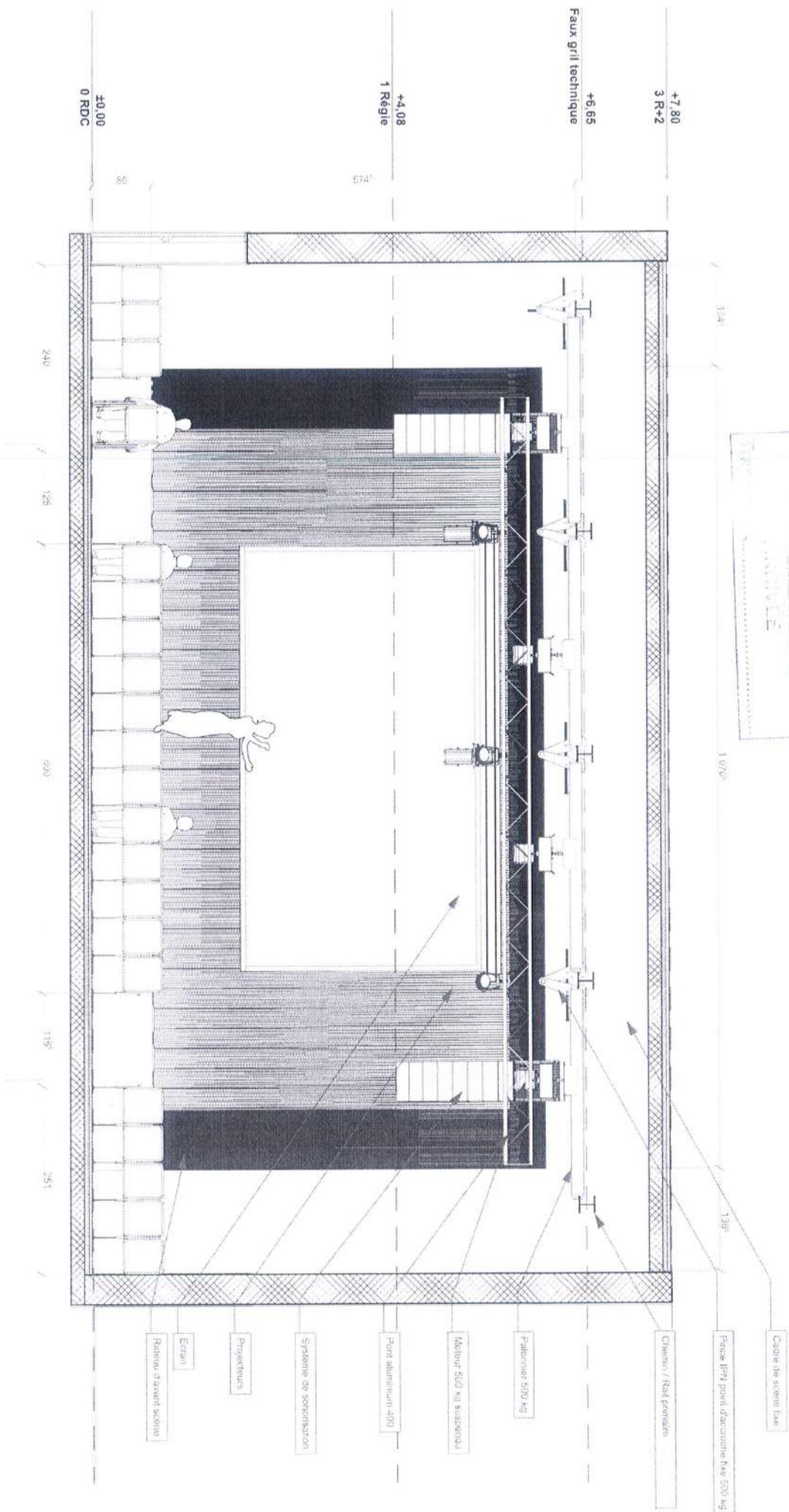
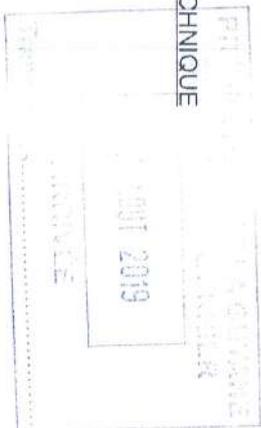
Système de gradation (en option).

Un système de gradation 48 circuits de 2,4 kW est proposé. Les circuits seront communicables entre ligne graduee et ligne directe pour permettre le raccordement et l'exploitation des projecteurs LED. Accessibilité mainteneurs

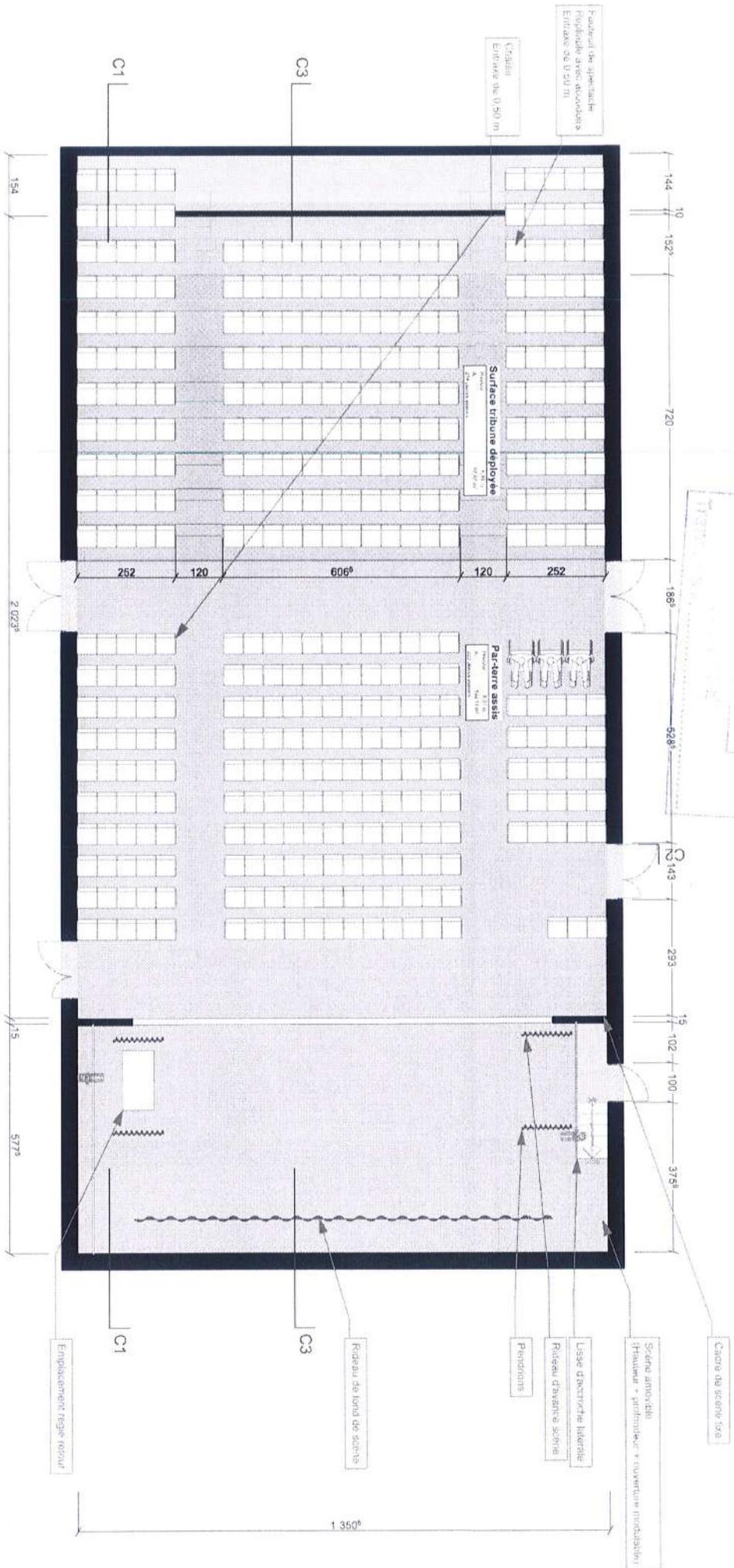
Pour respecter la réglementation sur l'accessibilité des salles de spectacle aux personnes mainteneur d'urgence une solution de type TravoX est prévue.

Un boîtier spécifique est raccordé en régule au système de sonorisation, ainsi qu'à une borne wifi. Les spectateurs mainteneurs peuvent se connecter à cette borne avec leur smartphone via une application dédiée. Ils reçoivent alors sur leur smartphone des pistes sonores renforcées qu'ils écoutent avec un casque stéréo. Il est également envisageable pour des séances de cinéma événementielles de diffuser par ce système des pistes d'audio-description pour les personnes malvoyantes. Si les utilisateurs n'ont pas de smartphone ou de casque audio, il est envisageable pour la salle de se doter de matériel à prêter.

SALLE DE SPECTACLE - DESCRIPTIF TECHNIQUE
ÉLEVATION SCÈNE

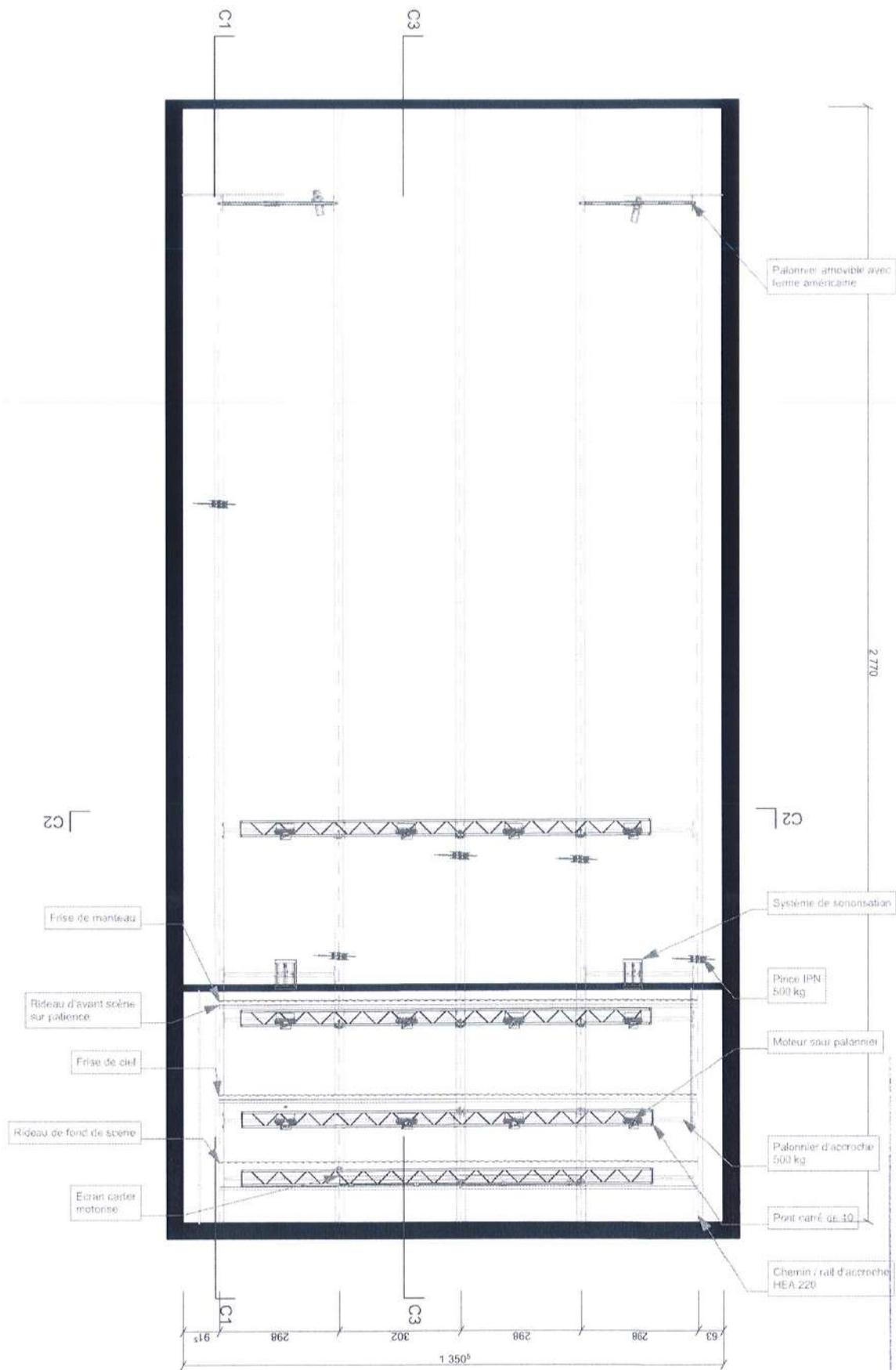


PLAN SALLE DE SPECTACLE - TRIBUNE OUVERTE



C2

PLAN SALLE DE SPECTACLE - FAUX GRIL TECHNIQUE



Travaux de A
ANNEXE
7 JUIN 2019





NOTICE PAYSAGÈRE

LES AMENAGEMENTS PAYSAGERS
CREER DES AMBIANCES ET ACCOMPAGNER DES PARCOURS

UN COUR PLANTE QUI DISTRIBUE LES DIFFERENTS ESPACES

Un cour structure avec une dyssymétrie dans sa composition :

- > d'un côté la constitution d'une frange végétale généraleuse qui marque la limite et le seuil des espaces de stationnement
- > La trame de hauts palmiers contreplantés de végétiers composent et structurent le parking.
- > Le cour fait office de parvis et d'accès principal au casino
- > de l'autre côté, un jardin soigné et fleuri ouvert et ponctué par les imposants manguiers existants, ceinture le casino.

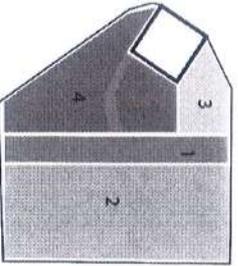


schéma d'organisation des espaces
 1 - Le Cour
 2 - Le stationnement visiteurs
 3 - Le stationnement du personnel
 4 - Le jardin du casino

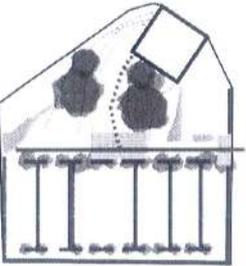
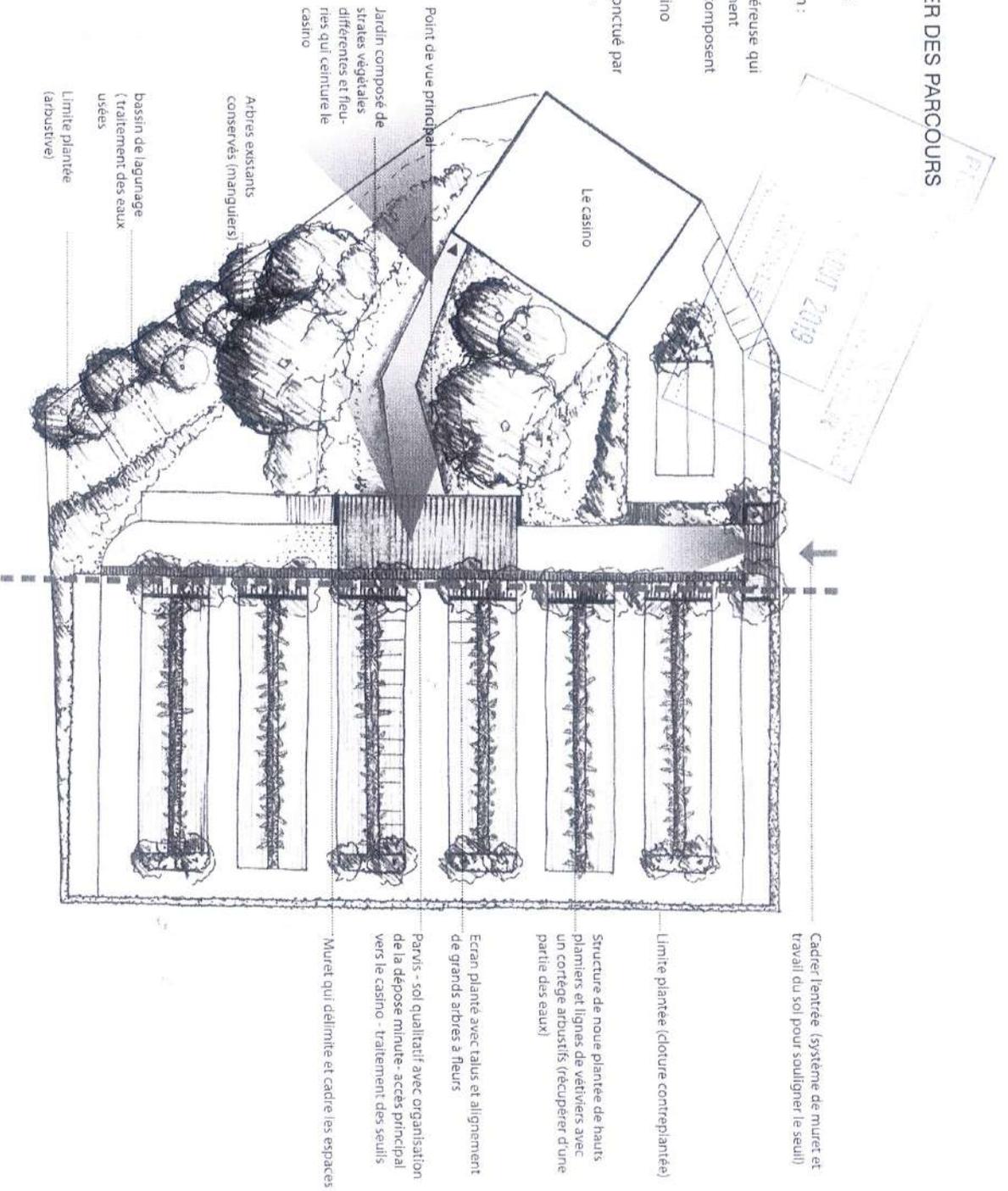


schéma d'organisation des structures paysagères et des seuils et circulations



L'ENTREE ET LES ESPACES DE STATIONNEMENT UNE SEQUENCE D'ACCES INSCRITE DANS UN ESPACE PAYSAGER

- UNE ENTREE TRAITEE COMME UN COUR PLANTÉ
- LA CONSTITUTION D'UNE FRANGE VEGETALE GENEREUSE
- UN TRAVAIL SUR LES STRATES ET LES LIMITES

> Frange végétale généreuse qui marque la limite et le seuil des espaces de stationnement.
Façade végétale vue depuis le casino

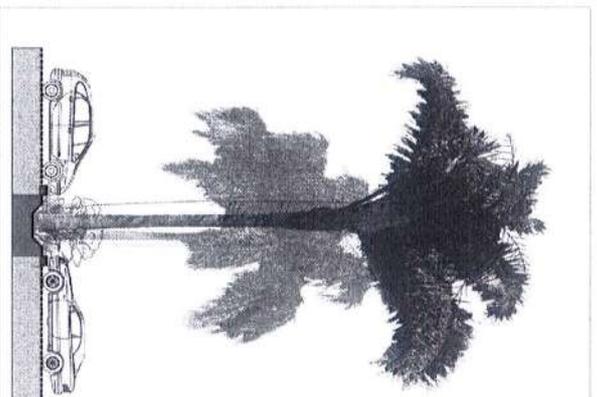
Un jeu de talus planté d'arbustes et plantes à fleurs, ponctuée d'arbres de belle grandeur à la floraison spectaculaire offre une vitrine végétale et accompagne le cheminement piéton.

Le talus permet de donner de la profondeur et de créer du relief tout en masquant en partie les véhicules.

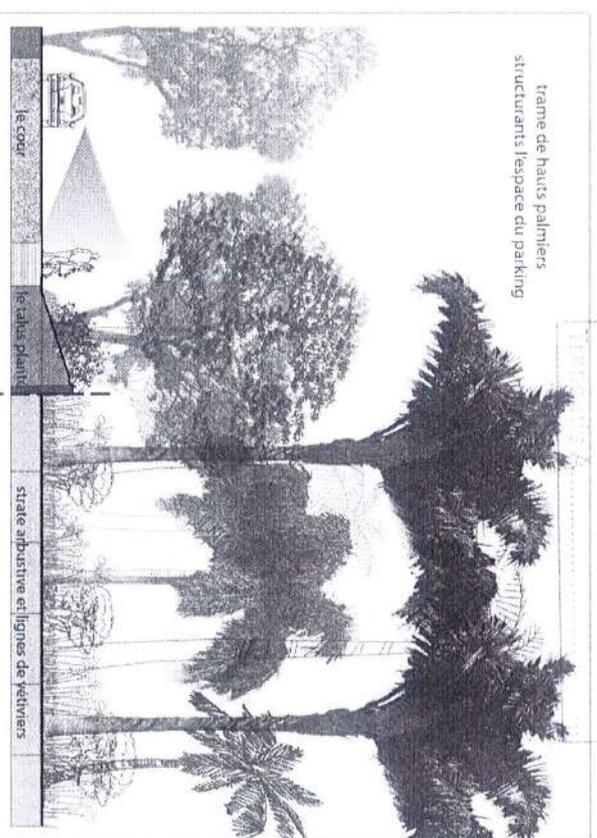
Ces écrans talutés, plantés fermement et ceinturent le parking et deviennent l'espace à voir, l'espace du jardin.

La trame de hauts palmiers contreplantés de végétaux composent et structurent le parking.

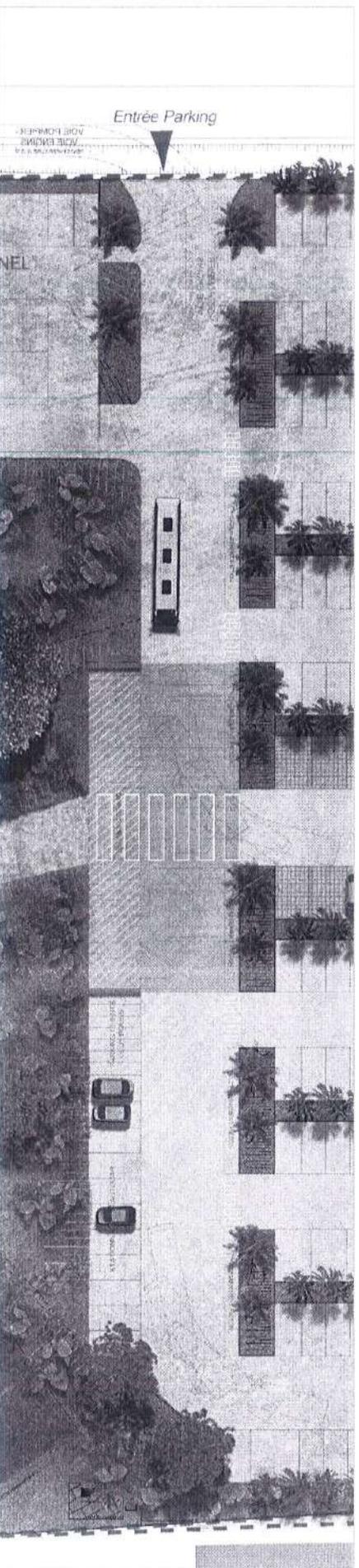
Le cour est traité avec un matériau qualitatif (pavage) pour mettre en valeur l'entrée et hiérarchiser les usages.



coupe de la noue plantée



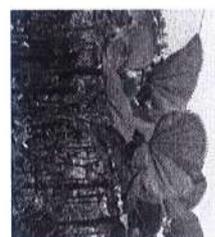
elevation de la séquence d'entrée avec le parking



L'ENTRÉE ET L'ESPACE DE STATIONNEMENT L'AMBIANCE VÉGÉTALE

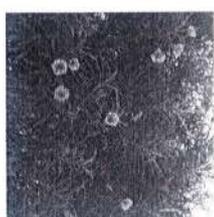
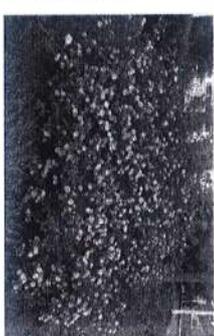
ARBRES - STRATE ARBOREE

- Jacaranda
- Courbaül
- Thevetia
- Palmier sp
- Bishnea



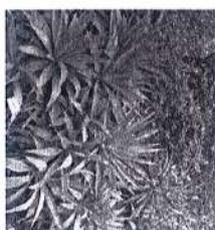
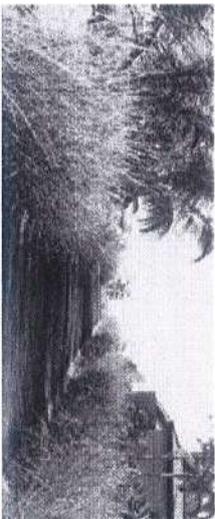
MASSIFS ARBUSTIFS - STRATE ARBUSTIVE

- Tabernaë
- Hibiscus
- Sanchezia
- Ixorás



PLANTES A FLEURS - VIVACES

- Verbena
- Gougéntrie sauvage
- etc



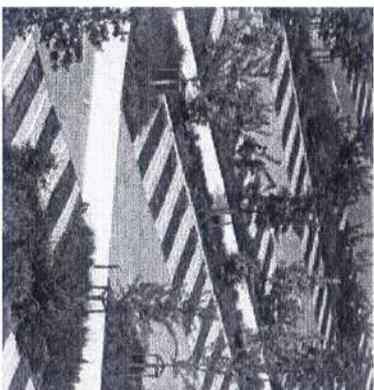
L'ENTRÉE ET L'ESPACE DE STATIONNEMENT UN AMÉNAGEMENT QUI PROPOSE UN PAYSAGE AVEC OU SANS LA PRÉSENCE DES VÉHICULES

LES MATÉRIAUX DE SOL

Le choix des matériaux de sol dans un vocabulaire qui ne soit pas routier, permet de conférer une véritable qualité aux aménagements extérieurs, quelque soit le niveau d'occupation des espaces de stationnement.

L'allée principale est aménagée en large cour. L'entrée vers le Casino est signalée par un plateau en dalle ou pavés.

Les places de stationnement sont en pavés joints engazonnés. Elles offrent un aspect paysager et qualitatif en l'absence de véhicules.



L'importance du dessin et des matériaux dans la perception du parking comme espace de qualité

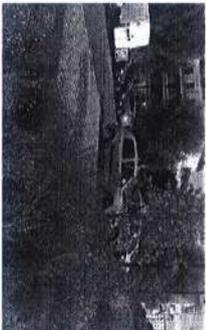


Changement de matériau pour marquer l'entrée

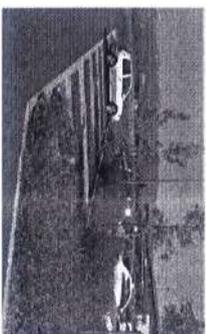
LES PLANTATIONS ET STRATES VÉGÉTALES

Les plantations permettent de mettre l'espace de parking à distance de la vue depuis le casino et l'allée d'accès.

Leur composition et le travail en différentes strates permettent de fractionner l'espace de parking et de masquer les voitures d'une allée à l'autre.



espaces délimités et strates végétales

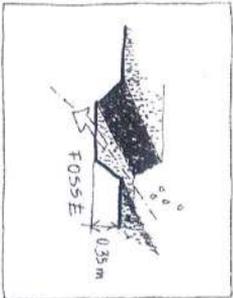


délimiter et hiérarchiser en fonction des traitements

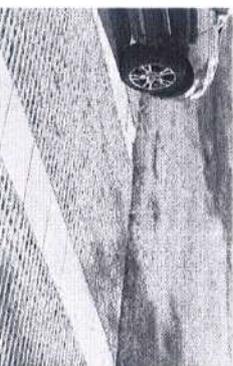
LA GESTION DE L'EAU

La gestion de l'eau est gérée :

- avec un système de noue
- un traitement de sol perméable constitué de pavés écologiques avec des joints engazonnés pour la partie stationnée et des joints en durs pour la voie circulée.



noue :
récupération des eaux pluviales



pavés engazonnés :
sol carrossable qualitatif et perméable



exemple de compositions des strates végétales

LE CASINO DE CAYENNE
7 AOÛT 2016
Architecte : [non lisible]

LE CHEMIN D'ACCÈS AU CASINO UN PROMENADE A TRAVERS UN JARDIN

D'UNE LISIERE FORESTIERE AU JARDIN SOIGNE ET COLORE DU CASINO

- > Un étagement de la végétation qui structure l'espace, crée de la profondeur
- > Un milieu vivant propice à la biodiversité avec une large palette végétale



Les imbricants manguiers existants conservés qualifient le site



Des lignes taillées basses contrastent avec une végétation foisonnante



un modèle de sol subtil - un étage dans la composition végétale - une alternance entre espace ouvert et plus fermé

Des floraisons chatoyantes au fil de l'année





VOLET TECHNIQUE ET ACOUSTIQUE

UN SYSTÈME CONSTRUCTIF TRADITIONNEL ET RATIONNEL

Pour la conception de l'ossature du casino, la structure a été pensée suivant un mode constructif traditionnel, une ossature béton et rationnel, l'exploitation de fil de construction stricte.

Les grandes dimensions du bâtiment permettent de s'attribuer des joints de dilatation.

En l'absence de rapport de sol, nous avons considéré des fondations de type superficielles, ancrées de 80cm de profondeur par rapport au terrain naturel.

Nous avons considéré un taux de travail du sol moyen de l'ordre de 2 bars.

Pour la construction, nous proposons un système traditionnel de construction en ossature béton :

- Plancher béton, épaisseur suivant les portées et suivant les contraintes acoustiques en fonction des zones.
- Voiles de façade en béton, épaisseur suivant la localisation, de 20cm pour les voiles courants à 25cm pour les poutres voiles.

Le projet favorise l'utilisation des poutres voiles qui permettent un grand franchissement en profitant de la hauteur structurelle des voiles. Ceux-ci sont un atout pour éviter de charger le plancher haut de la salle de spectacle et donc de réduire sur de larges bandes de planchers la hauteur structurelle mobilisée. Les poutres voiles per-

mettent aussi de construire le volume des escalators les grandes ouvertures dans les voiles.

La toiture du projet quant à elle est en charpente métallique. Le métal favorise la grande portée en limitant la hauteur structurelle du complexe.

Pendant la phase de construction, le choix de l'ossature béton permet un chantier classique, avec la mise en œuvre d'une grue à tour.



TECHNIQUE

+ Les eaux de voiries et du parking seront collectées dans des noues paysagères après un passage dans un séparateur d'hydrocarbure. (voir volet paysage page...)

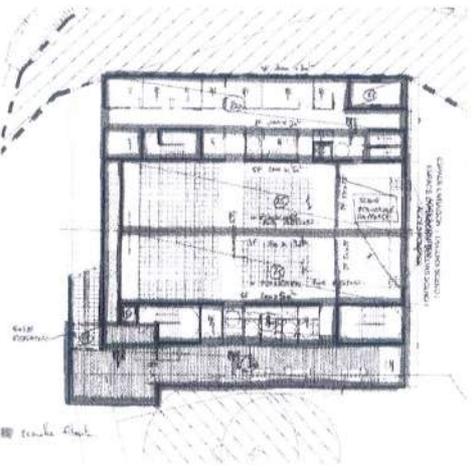
+ L'assainissement sera assuré par un fil planté de végétaux (intégration à l'environnement, peu de maintenance, peu d'équipements mécaniques). Ceci – étant, selon le doc... du PLU il serait envisageable de se raccorder au réseau de la ville – suivant le phasage.

+ Ventilation naturelle par les Alizés.

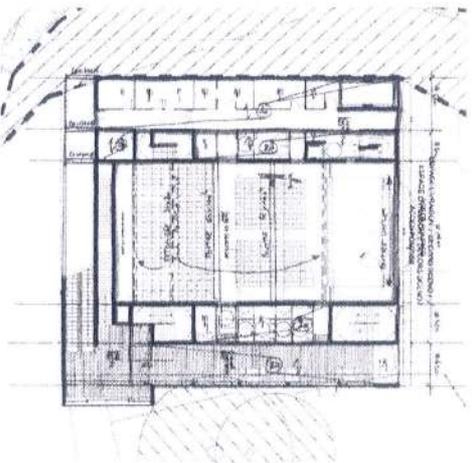
+ Climatization par un traitement de l'air neuf hygiénique (amène aux conditions neutres, température de 24°C et hygrométrie de 60 % puis on climatise avec des unités terminales (cassettes de climatization, soufflage d'air à basse température type 15°C). Pas d'unité de climatization terminale dans la salle MAS et Jeux et la salle polyvalente ce qui facilite la maintenance et évite tous les problèmes liés à la condensation ou à l'évacuation des condensats.

+ La partie close de la salle de jeux étant inférieure à 300m², celle-ci n'a pas nécessité d'être désaerée. Le désaerage de la salle de spectacle pourra être réalisé naturellement.

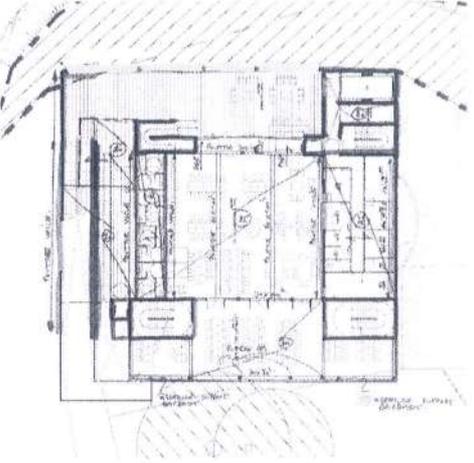
- + Hypothèse électrique à ce stade :
- Poste de transformation supérieur à 630 kVA
- Groupe électrogène : 400 kVA
- Onduleur : 120 kVA (secours à 100% des MAS)
- + Produire l'ECOS par panneaux solaires.



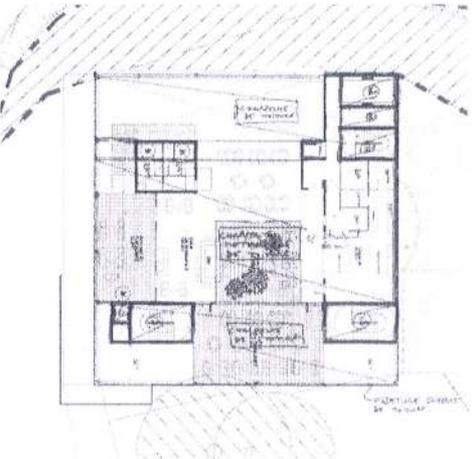
PRINCIPE STRUCTURE RDC



PRINCIPE STRUCTURE ENTRESOL



PRINCIPE STRUCTURE R+1



PRINCIPE STRUCTURE R+2

ACOUSTIQUE

Ce projet de casino a pour particularité de réunir une salle de jeux, un restaurant et une salle à usage de spectacle. Les enjeux acoustiques de cette opération résident principalement sur la salle de spectacle (moyennement avec la salle de jeux et l'extérieur, correction acoustique de la salle, ...). Nous veillerons parallèlement à proposer une ambiance acoustique adaptée dans les autres locaux : la salle de jeux, le restaurant, le hall, les bureaux ...

La salle de spectacle

La salle de spectacle est conçue comme une boîte parallélépipédique. Afin de limiter l'apparition d'échos flottants dans l'espace, il sera prévu des habillages muraux et des réflecteurs au plafond. Ceux-ci permettront par ailleurs de mieux orienter le son vers les spectateurs. La qualité d'écoute et l'intelligibilité de la salle feront l'objet d'une étude particulière.

L'isolement acoustique vis-à-vis de la salle de jeux sera traité par la mise en œuvre d'un système boîte dans la boîte avec doublages périphérique et plafond isolant en plaques de plâtre et laine minérale. Tous les accès à la salle se feront par des sas avec bloc-portes performants.

La salle de jeux, le restaurant et le hall

Ces espaces recevront des plafonds absorbants permettant de limiter le niveau de bruit ambiant.

Les critères visés en termes de correction acoustique dans ces locaux sont de :

- + [salle de jeux] : AAE \geq 0,7 Ssol
- + [restaurant] : Tr \leq 0,1s,
- + [hall] : AAE \geq 0,5 Ssol

Bruit des équipements techniques

Les critères visés en termes de bruit d'équipements techniques dans les espaces au projet sont de :

- + [salle de spectacle] : LnAT \leq 33dB(A) à NR28
- + [restaurant, salle de jeux] : LnAT \leq 38dB(A) à NR35,
- + [espaces de bureaux et salles de réunion] : LnAT \leq 35dB(A) à NR33

Les équipements techniques intérieurs recevront des traitements acoustiques adaptés à la nature des réseaux, citons : silencieux sur les réseaux de ventilation, plots antivibratoires sous les équipements tournants ou vibrants, traitements sur les réseaux filants entre locaux, ... afin de respecter les critères acoustiques intérieurs définis par le programme de l'opération.

Par ailleurs, des mesures initiales devront être réalisées sur le site afin de caractériser son environnement sonore. Ces mesures permettront ensuite de conforter les isollements de façades et les critères de niveaux sonores dans le cadre de la protection du voisinage. Il conviendra de limiter les nuisances éventuelles générées par les équipements techniques et la sonorisation des établissements. Les locaux techniques seront fermés et les équipements recevront des traitements acoustiques aux prises et rejets d'air qui seront dimensionnés suivant les résultats des mesures acoustiques extérieures in situ.



